

B – Description du projet

Programme de gestion transfrontalière des agroécosystèmes du bassin de la Kagera (PGTA Kagera)

1. L'ALTERNATIVE DU FEM.....	2
1.1 Justification	2
1.2 Objectifs environnementaux et de développement mondiaux	5
1.3 Description détaillée du projet	7
2. DURABILITÉ, REPRODUCTION ET RISQUES	19
3. CADRE LOGIQUE DU PROJET	24

1. L'ALTERNATIVE DU FEM

1.1 Justification

La dégradation des terres exerce un fort impact négatif sur l'intégrité structurelle et fonctionnelle des écosystèmes, et elle est due largement aux changements d'affectation des terres et des modes de gestion pratiqués dans les divers écosystèmes agricoles du bassin de la Kagera. La vulnérabilité écologique croissante du bassin menace les moyens d'existence des 16,5 millions de personnes qui y vivent aujourd'hui, et la capacité du bassin à soutenir l'augmentation prévue de la population au cours des décennies à venir (voir le tableau 1 de l'annexe 13). Les ressources des agroécosystèmes de la région ont été soumises à des pressions de plus en plus fortes ces dernières années en raison de la croissance naturelle de la population et du rapatriement des réfugiés— accélérant l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles (rotations, jachères, agriculture itinérante et systèmes d'élevage nomades) et provoquant des pénuries alimentaires, la pauvreté et la vulnérabilité économique.

La dégradation résultant d'une intensification non durable affecte négativement les écosystèmes agricoles et leur productivité et, du fait que dans la plupart des zones rurales des sources alternatives de moyens de subsistance font défaut ou sont négligeables, les sociétés humaines des quatre pays supportent des impacts préjudiciables et font face au risque accru de conflits pour l'accès aux ressources. La dégradation nuit aussi à la biodiversité, et en particulier à la biodiversité agricole à cause de la fragmentation et de la perte des habitats, de la disparition d'espèces végétales et animales et de la diversité intraspécifique (variétés et races). Le changement climatique exerce aussi des effets défavorables sur les moyens d'existence agricoles en raison de l'intensité accrue et de l'irrégularité des pluies et de la hausse des températures, qui compromettent la productivité et la viabilité des systèmes agricoles et d'élevage. Il est reconnu que l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de la gestion des agroécosystèmes (terres, eaux, ressources biologiques et leur diversité) et la protection des aires plus fragiles sont indispensables pour le soutien de la productivité agricole et des moyens d'existence mais aussi pour maintenir la stabilité hydrologique, sociale, économique et politique dans les pays qui se trouvent dans le bassin de la Kagera et en aval du bassin du Nil.

Le bassin de la Kagera est une entité régionale où le projet peut agir favorablement à l'aide de multiples approches visant à **mettre fin à la dégradation et assurer des bénéfices mondiaux en restaurant la structure, la performance et les services des écosystèmes**, comme la régularisation des débits, le stockage du carbone et la fourniture d'habitats à des espèces importantes de faune et de flore et d'autres espèces associées. Le point d'entrée principal pour le PGTA Kagera sera la lutte contre la dégradation des terres, et le projet permettra aux agriculteurs et éleveurs locaux de briser le cercle vicieux de la dégradation pour créer un cercle vertueux de remise en état et d'utilisation durable des terres par le biais de l'agriculture.

Le PGTA Kagera orientera ses interventions vers les **agroécosystèmes** desquels dépend un pourcentage élevé de la population mais qui ont subi des pressions croissantes ces dernières années imputables à la croissance naturelle de la population et au retour des réfugiés. On identifiera les moyens de promouvoir la transformation généralisée de l'**intensification irrationnelle en intensification viable** et, par là, de renforcer la productivité agricole et la conservation des ressources naturelles afin d'améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté et la vulnérabilité économique. Le renversement des processus de dégradation des terres et la productivité agricole accrue **réduiront les conflits pour les ressources** entre les agriculteurs et les éleveurs, par exemple, et améliorera la stabilité économique et sociale. Les **jeunes** pourront, selon qu'il convient, être encouragés à rester dans les zones rurales en leur offrant davantage de moyens de dégager des revenus (agrobiodiversité ; marchés locaux). Des **pratiques améliorées** seront mises au point grâce au processus participatif d'apprentissage et de recherche-action, les communautés tirant parti du savoir et des innovations locaux résultant en des approches agroécologiques viables et écosystémiques intégrées. Seront conçus des alternatives aux pratiques traditionnelles qui ne sont plus viables (assolements, jachères, agriculture itinérante, systèmes d'élevage nomades) et à celles qui nuisent à l'environnement (brûlage,

labours fréquents, etc.), pour améliorer la couverture du sol, le cycle des nutriments, la lutte biologique, et la qualité et la quantité de l'eau, réduire les pertes en biomasse et renforcer la **diversification et la résistance** des systèmes. Parmi les pratiques améliorées figurent, par exemple, l'agroforesterie, l'intégration agriculture-élevage, les cultures intercalaires et les cultures relais et l'amélioration génétique des espèces/variétés, l'agriculture de conservation, la productivité accrue des pâturages et la récolte durable d'espèces sauvages et de leurs produits.

Le **soutien coordonné et les investissements efficaces** en faveur des administrations locales, de la société civile et du secteur privé sont essentiels à la promotion de l'utilisation durable des ressources et, dès lors, au maintien des services écosystémiques et à la préservation à long terme de la valeur des actifs du bassin de la Kagera. À cet égard, le soutien et la capacité accrues des administrations locales favoriseront le **planification des ressources et les capacités de gestion** des agriculteurs, des éleveurs et de leurs communautés, et générant ainsi des moyens d'existence locaux et des avantages environnementaux aussi bien locaux que mondiaux. Les communautés participeront aux prises de décisions, à la planification et au suivi, en vue d'améliorer les systèmes d'utilisation du sol et les pratiques de gestion des ressources, grâce au **renforcement des capacités et à l'organisation** des communautés qui pourront ainsi intervenir dans la conception et la mise en œuvre de plans d'action agroécologiques, ainsi que de petits projets connexes visant à améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence (dans le cadre des processus de planification communautaires et de district). Le PGELV et diverses ONG/OSC ont montré que ces interventions communautaires sont rentables, que leur impact est immédiat, qu'elles utilisent des ressources locales et qu'elles font preuve de sensibilité aux questions de parité hommes-femmes, de transparence et de responsabilité.

Des **stratégies de gestion des ressources coordonnées** seront formulées pour l'ensemble du bassin afin d'atténuer les pressions sur des ressources limitées causant, notamment, l'épuisement des nutriments dans les terres arables, l'érosion du sol due à l'insuffisance du couvert végétal, la perte de biodiversité causée par la disparition ou la fragmentation des habitats, la perte de ressources génétiques, le surpâturage, l'empiètement de l'agriculture sur les terres humides et la déforestation. Les parties prenantes du bassin de la Kagera bénéficieront d'une meilleure prise de conscience et compréhension des impacts directs et indirects de la gestion des ressources (effectifs et potentiels).

L'action communautaire sera soutenue par des mesures visant à améliorer la **capacité du district et régionale** à adopter des **approches couvrant plusieurs secteurs** (soutien technique intégré) de la gestion durable des agroécosystèmes aux niveaux de la communauté, du micro-bassin versant et du bassin hydrographique. Les approches globales (intersectorielles) permettront au PGTA Kagera de traiter le **système d'utilisation des terres procurant des revenus** de manière globale, en tenant compte des avantages environnementaux et socioéconomiques pouvant être tirés de systèmes plus intégrés d'utilisation des terres et de meilleures pratiques de gestion des ressources (efficacité et fonctions écologiques améliorées de systèmes durables diversifiés qui améliorent la productivité et les revenus avec moins d'intrants et de coûts, tout en contribuant à la conservation des ressources, à la remise en état des terres dégradées et au maintien des services de l'écosystème). Le district sera également plus en mesure de **mobiliser des ressources financières** (investissements publics et privés) pour la gestion à long terme de l'environnement agricole, tout en établissant les liens nécessaires avec d'autres secteurs : santé, éducation et infrastructures.

La gestion durable des terres et la **création de capacités** visant à mieux gérer l'utilisation des ressources et à prévenir la dégradation **à court et à long terme** seront renforcées par le règlement de questions institutionnelles en matière de sécurité du régime foncier, de capacité de planification de l'utilisation des terres, d'autonomisation et de prise de décisions locales (par des règlements administratifs communautaires) et d'organisation des communautés locales (associations des utilisateurs des eaux et des terres, mécanismes de règlement des conflits). On portera une attention spéciale aux multiples facteurs interconnectés allant du **niveau local au niveau mondial** qui assurent un environnement propice à l'adaptation et à l'adoption à grande échelle par les utilisateurs des terres de pratiques de gestion productives et durables. L'élimination des pressions et conflits relatifs à l'utilisation des terres sera affrontée, grâce à des **capacités de négociation et de planification** à

l'échelle du bassin et aux niveaux national et local, ainsi qu'à l'adaptation de pratiques traditionnelles désormais impropres ou non rentables, par la formulation de **stratégies alternatives de moyens d'existence et la création de revenus non ruraux**.

Les pressions sur les écosystèmes naturels et les habitats du bassin de la Kagera seront réduites en démontrant comment les **communautés avoisinantes** peuvent bénéficier de la conservation et de l'utilisation rationnelle des ressources à l'intérieur et hors des aires protégées (Parc national de l'Akagera, réserve forestière de Magaju, lac Mburu et réserve cynégétique de Burigi) et dans les forêts naturelles (Gishwati et Nyungwe) et les parties résiduelles de la grande galerie forestière. Parmi ces avantages on pourrait citer la **récolte durable et la commercialisation améliorée** de produits provenant d'espèces végétales et animales endémiques (y compris celles utilisées en médecine et comme aliment sauvage et les espèces agroforestières locales comme *Ficus toningii*, *Markhamia lutea* et *Eritrina abyssinica*, et les produits forestiers non ligneux.).

Des mesures seront identifiées pour réduire les menaces qui pèsent sur les **espèces/cultivars agricoles et les races bovines**, ainsi que la perte de pools de gènes locaux potentiellement utiles en perfectionnant les techniques participatives d'amélioration végétale et de croisement tout en tenant compte des préférences des agriculteurs. Seront promues l'**utilisation et la commercialisation** de variétés locales résistantes à la sécheresse et aux maladies de céréales, légumineuses et tubercules (y compris le sorgho et le mil, les haricots et le manioc) et le croisement des bovins Ankole résistants avec des races plus productives. La prise de conscience s'est accrue vis-à-vis de la situation et des tendances des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (grâce à des examens et des rapports nationaux sur les ressources phytogénétiques et zoogénétiques). Le PGTA Kagera rendra compte des effets sur la gestion des terres et de l'utilisation des ressources des tendances récentes de l'agriculture, de la spécialisation croissante pour répondre aux marchés et du soutien sectoriel non coordonné fourni à l'agriculture, à l'élevage, à la foresterie et à la pêche. En outre il formulera des **stratégies de conservation et démontrera les interactions** entre les éléments des systèmes agricoles, et la contribution d'espèces utiles associées (prédateurs, pollinisateurs et biotes du sol) à la **productivité et à la résistance des systèmes** qui ont été négligées jusqu'ici. Des pratiques seront testées et perfectionnées grâce aux processus ruraux d'apprentissage et de recherche-action pour renforcer des **fonctions écologiques** vitales – cycle des nutriments, cycle du carbone (y compris son fixation), lutte biologique contre les ravageurs et les maladies et maintien du régime hydrologique.

La prise de conscience accrue **des impacts du changement et de la variabilité du climat** aux niveaux communautaires et du district encouragera le dialogue et la formulation de **stratégies d'adaptation** permettant d'affronter le changement climatique et d'atténuer ses effets négatifs, y compris la réduction des émissions du gaz à effet de serre CO₂ (grâce à la diminution des brûlages, à l'utilisation de combustibles de substitution et à l'exploitation plus efficace de l'énergie), et en stimulant la fixation du carbone (par la gestion et la restauration des herbages, la gestion globale de l'élevage et l'agriculture de conservation). Les mesures d'adaptation visant à atténuer le changement climatique proposées par l'Ouganda, par exemple, sont entièrement conformes aux objectifs du PGTA Kagera, y compris la diversification des cultures, l'application de paillis et la conservation des sols et de l'eau, l'amélioration de la gestion et des pratiques agricoles, et le développement de la transformation et de l'emmagasinage des produits alimentaires. En ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets dans toutes les zones cultivables des quatre pays, et la restauration des matières organiques (C) du sol et de sa fertilité, le PGTA Kagera promouvra le labour minimal ou réduit associé à des cultures de couverture et productrices d'engrais verts pour reconstituer les éléments nutritifs perdus. Afin de s'adapter à l'irrégularité des précipitations et à la hausse des températures, le projet promouvra des pratiques améliorées **d'utilisation efficace des pluies** (gestion de l'humidité du sol, récolte des ruissellements et de l'eau de pluie pour les besoins du ménage et du bétail). En ce qui concerne les systèmes d'élevage, les méthodes d'adaptation et d'atténuation recommandent : l'ajustement et la gestion des habitudes de broutage afin de garantir la disponibilité de pâturages tout au long de l'année, l'amélioration des possibilités de commercialisation

(vente et transformation), la diversification des activités économiques des éleveurs et l'utilisation d'espèces résistantes à la sécheresse⁶.

Maints changements d'affectation des terres qui contribuent à la **fixation du carbone** concordent avec les objectifs du PGTA Kagera (adoption de systèmes de zéro labour ou de labour minimal (AC), réduction de la dégradation des sols, diminution de la déforestation, augmentation du matériel forestier sur pied, activités agroforestières, remise en état des forêts dégradées). À l'échelle du bassin, le projet jouera le rôle de catalyseur pour aider les groupes d'agriculteurs à travailler avec des intermédiaires (institutions existantes ou ONG, en utilisant, par exemple, le modèle Eco-fonds de l'Ouganda) pour bénéficier de la contrepartie de la fixation du carbone ou d'autres paiements pour services environnementaux, et en surmontant les obstacles qui ont limité jusqu'ici les projets promouvant les paiements (au titre du MDP ou autres) et relatifs : i) à l'actualisation imposée par des risques perçus de non-fixation du CO₂ par les petits agriculteurs ; ii) à l'aspiration des petits agriculteurs à être des fournisseurs compétitifs de crédits ; iii) à la manière dont la participation pourrait influencer la sécurité alimentaire, ainsi qu'à la période et à la quantité de main-d'œuvre nécessaire ; iv) à la taille des investissements et des revenus et au moment de leur réalisation, v) aux problèmes d'intégration aux marchés, vi) aux incitations et contraintes auxquelles font face les utilisateurs en prenant des décisions, vii) à la dotation en ressources (terre/main-d'œuvre/capital) ; viii) aux droits fonciers. Le PGTA Kagera montrera comment le paiement pour l'adoption de systèmes d'utilisation des terres qui déterminent la fixation du carbone est une solution au succès assuré, car elle permet d'atteindre les objectifs tant de protection de l'environnement que de réduction de la pauvreté.

1.2 Objectifs environnementaux et de développement mondiaux

L'objectif général à long terme pour l'environnement et le développement du projet est de promouvoir l'adoption d'une approche écosystémique intégrée de la gestion des ressources en terres du bassin de la Kagera, qui procurera des avantages aux plans local, national et mondial, y compris : la remise en état des terres dégradées, la fixation du carbone, l'atténuation du changement climatique, la conservation de la biodiversité agricole, l'utilisation durable et la protection des eaux internationales, et l'amélioration de la production agricole, de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence ruraux.

L'objectif environnemental du projet est de s'attaquer aux causes profondes de la dégradation des terres et de restaurer la santé et les fonctions de l'écosystème, ainsi que de fournir à l'ensemble du bassin une gamme d'avantages environnementaux mondiaux par l'introduction d'approches adaptées axées sur la gestion de l'agroécosystème.

L'objectif de développement est d'améliorer les moyens d'existence et de contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté des communautés rurales du bassin de la Kagera, à l'aide de pratiques de gestion des ressources plus productives et durables qui soient techniquement réalisables et viables au plan socioéconomique.

Pour atteindre ces objectifs environnementaux et de développement étroitement interconnectés, le projet devrait assurer les réalisations suivantes :

Réalisation 1 : Coordination transfrontalière, partage de l'information et mécanismes de suivi et d'évaluation opérationnels et efficaces pour la promotion d'agroécosystèmes durables et productifs et la remise en état des terres dégradées.

Réalisation 2 : Création d'un environnement stratégique, de planification et législatif porteur pour soutenir et faciliter la gestion durable des agroécosystèmes et la remise en état des terres dégradées.

⁶ Le rapport complet est disponible à : www.fao.org/ag/AGL/fieldpro/kagera/index.stm

Réalisation 3 : Renforcement des capacités et des connaissances à tous les niveaux pour la promotion et le soutien technique de la gestion durable des terres et des agroécosystèmes du bassin.

Réalisation 4 : Application de pratiques de gestion des terres et des agroécosystèmes améliorées aptes à favoriser les utilisateurs des terres dans toute la gamme des agroécosystèmes du bassin.

Réalisation 5: Structures de gestion du projet opérationnelles et efficaces.

Le PGTA Kagera offre une approche novatrice et unique en son genre, utilisant l'agriculture comme moteur d'élimination de la dégradation des terres, de renforcement de la conservation de la biodiversité et de fixation du carbone dans l'ensemble du bassin transfrontalier et, de ce fait, contribuant aussi à la protection des eaux internationales de la Kagera. Le PGTA complètera d'autres programmes et projets plus généraux de l'Initiative du bassin du Nil et du Programme de gestion environnementale du lac Victoria, mettra l'accent sur les ressources en terres et les écosystèmes agricoles et portera plus attention aux activités communautaires et de district/ locales. Le PGTA Kagera est conçu de manière non seulement à éviter les doubles emplois mais aussi à harmoniser et à travailler de concert avec le PGITRE du PAALLEN qui concerne les ressources en eau du bassin de la Kagera.

Le PGTA Kagera aidera les pays partageant le bassin de la Kagera de réaliser les objectifs environnementaux et de développement du projet par :

- 1) Des mécanismes de coordination et de collaboration efficaces intéressant l'ensemble du bassin, qui assureront l'harmonisation des politiques, la gestion des conflits et la résolution des questions relatives à la gestion transfrontalière des ressources, et notamment les synergies agro-environnementales ;
- 2) Une politique, une planification et un cadre réglementaire favorables et des mesures d'incitation permettant la reproduction et l'adoption par les agriculteurs/communautés des pratiques améliorées de gestion des ressources ;
- 3) 68 communautés cibles dans 21 districts bénéficient des capacités accrues des institutions locales et partenaires à tous les niveaux (personnel formé, méthodes participatives d'apprentissage et recherche-action, connaissances et information améliorées permettant la promotion des bonnes pratiques de gestion intégrée des écosystèmes et de la biodiversité) ;
- 4) Pratiques améliorées d'utilisation et de gestion durable des terres et des agroécosystèmes (GDTA) mises au point et démontrées sur 43 700 hectares dans 46 micro-bassins versants et 10 unités agroécologiques distinctes dans le bassin, et 100 000 hectares à la fin du projet, assurant des moyens d'existence améliorés et des avantages environnementaux globaux dans l'ensemble du bassin.

Le PGTA Kagera se composera de deux phases principales. Les domaines d'activité de la phase initiale (années 1-2) seront la création de mécanismes transfrontaliers, la mise en place d'activités de terrain et l'établissement de la situation de base dans des micro-bassins versants cibles présents au sein des agroécosystèmes de tous les pays, y compris la situation et les tendances des pâturages/terrains de parcours, des terres agricoles, des terres humides en termes d'agrodiversité et d'énergie, et l'évaluation du couvert végétal et de l'état de dégradation (pour le S-E du projet avec l'appui du centre régional du SIG/T et, selon qu'il convient, un institut SIG/T compétent dans chaque pays). Au cours de la troisième année du projet, suite à l'examen à mi-parcours, des mécanismes seront élaborés pour renforcer les plans d'action relatifs aux micro-bassins versants et aux communautés cibles pendant les années successives du projet, afin de permettre à un plus grand nombre d'habitants du bassin de bénéficier des approches mises au point et testées dans les micro-bassins versants cibles et les zones agroécologiques.

1.3 Description détaillée du projet

REALISATION 1 : COORDINATION TRANSFRONTALIERE, PARTAGE DE L'INFORMATION ET MECANISMES DE SUIVI ET EVALUATION OPERATIONNELS ET EFFICACES POUR LA PROMOTION DES AGROECOSYSTEMES PRODUCTIFS ET DURABLES ET LA REMISE EN ETAT DES TERRES DEGRADEES.

Résultat 1.1 Un mécanisme de coordination à l'échelle du bassin est établi pour faciliter le dialogue transfrontalier, l'harmonisation des politiques du bassin et la coordination des interventions nationales et sous-nationales.

Chacun des quatre pays participants a ses propres politiques et instruments juridiques pour l'utilisation durable des ressources naturelles ; ce produit soutiendra la coordination et l'harmonisation des approches entre les pays partageant le bassin et les programmes à l'échelle du bassin par les moyens suivants :

- i) Ateliers nationaux organisés entre les parties prenantes et les décideurs aboutissant à l'élaboration de mécanismes décisionnels, institutionnels et juridiques en vue de renforcer la coopération intersectorielle visant à résoudre les questions transfrontalières prioritaires identifiées, à régler les conflits et à promouvoir la gestion durable des terres et des agroécosystèmes,** y compris la conservation de la biodiversité dans chacun des pays bénéficiaires et dans l'ensemble du bassin de la Kagera. Ces ateliers tireront parti des résultats des examens stratégiques et juridiques et de consultations avec les parties prenantes aux niveaux local et du district (réalisation 2) et inviteront à participer les représentants nationaux des programmes concernant le lac Victoria et le bassin du Nil (PGELV et IBN-PAALEN), selon qu'il convient.
- ii) Mécanismes institutionnels abordables et adaptés, élaborés pour une coopération régionale et un appui à la gestion durable des terres soutenus dans tout le bassin aux fins de la GDTA,** y compris des protocoles, directives et autres outils (procédures de gestion des conflits, partage des avantages et accords de financement viables) ; protocole d'accord et mécanismes pratiques de collaboration en matière de GDT (formation, cofinancement, réunions conjointes ou consécutives des comité de pilotage/directeurs) pendant la planification et la mise en œuvre sur le terrain avec le PGELV-II et l'IBN-PAALEN afin d'assurer la synergie dans la création de capacités et l'investissement.
- iii) Atelier régional organisé pour finaliser et approuver les mécanismes décisionnels, juridiques et institutionnels nécessaires et les outils et la mise en œuvre des arrangements dans l'ensemble du bassin** (résultant des points i) et ii) ci-dessus), pour la ratification successive par le comité directeur régional (CDRP) en consultation avec les processus de prise de décisions du PGELV et du PAALEN en vue de l'adoption et du financement successifs par les processus (inter)-ministériels (fin de l'année 3 et mise en œuvre dans les années 4 et 5).
- iv) Une vaste campagne d'information et de sensibilisation publique** sur l'importance et les avantages de la GDT fondée sur des expériences pilotes (années 1-3) et les possibilités d'un soutien stratégique, juridique, de planification et décisionnel en vue de leur application dans l'ensemble du bassin. Cette campagne ciblera les utilisateurs des terres, les autorités locales et d'autres parties prenantes, ainsi que les décideurs et les partenaires du développement, et soulignera la nécessité d'une collaboration à l'échelle du bassin et à tous les niveaux pour assurer à ses habitants les multiples avantages économiques et environnementaux du PGTA Kagera.
- v) Établissement de mécanismes nationaux et transfrontaliers opérationnels pour l'adoption de politiques et d'approches juridiques et les prises de décisions coordonnées et harmonisées** en vue d'éliminer les lacunes, les incohérences et les conflits qui mènent à la dégradation des ressources, et de promouvoir des politiques et des interventions juridiques ciblées et leur mise en application pour la GDT (prise de conscience de questions juridiques,

règlements administratifs, sécurité du régime foncier, propriété commune et arrangements coûts-avantages). Un “Task Force régional” pour l’ensemble du bassin (le même ou issu du comité régional de consultation technique (CRCT)), composé d’experts de haut niveau des secteurs intéressés, orientera l’élaboration et la mise en œuvre du processus. Des actions concrètes visant à établir des processus agro-environnementaux intégrés, des mécanismes intersectoriels, la synergie des processus de planification et une étroite collaboration entre les programmes à l’échelle du bassin concernant les ressources hydriques assureront un environnement porteur pour la GDT et la création de revenus et des avantages environnementaux mondiaux (inversion du processus de dégradation, conservation de la biodiversité, fixation du carbone, fonction écosystémique) conformément aux recommandations de la CDD, la CDB et la CCCC.

L’adoption d’approches et de mécanismes coordonnés par les pays de la Kagera assurera un soutien accru (dans les années 3 et 4 en particulier) à l’autonomisation des districts/communautés, à l’application des politiques et des lois, aux informations en retour et au partage des connaissances (locales et sur les politiques), et promouvra la prise en compte de toutes les questions transfrontalières prioritaires identifiées, mettant ainsi fin à la dégradation des terres et à la perte de biodiversité dans les communautés et les zones agro-écologiques cibles. La consultation avec les responsables de projets et programmes pertinents contribuera à faire en sorte que d’autres questions transfrontalières soient également examinées, comme la jacinthe d’eau, la conservation de la faune sauvage et les maladies liées à la qualité de l’eau.

Les questions transfrontalières prioritaires du PGTA Kagera comprennent :

- la lutte contre l’érosion et la sédimentation et leurs impacts ;
- la gestion des ressources en eau grâce à la récolte de l’eau de pluie et à la gestion de l’humidité du sol ;
- la réduction des pressions sur les terres humides, les terrains fragiles, les aires protégées et la faune sauvage ;
- le lutte contre les feux de brousse, la réduction du brûlage de la biomasse ;
- la conservation de la biodiversité agricole ;
- la surveillance des mouvements transfrontaliers du bétail et la lutte contre la transmission des ravageurs et maladies végétaux ;
- les changements d’affectation des terres et les impacts sur les ressources des réfugiés rapatriés, des migrations et de l’expansion des établissements humains.

Résultat 1.2 : Un système efficace de gestion des connaissances à l’échelle du bassin est établi pour répondre aux demandes d’information et pour le soutien des processus de prise de décisions à tous les niveaux.

Le système de gestion des connaissances du PGTA Kagera sera établi dans les années 1 et 2 et élaboré en consultation étroite aux fins de son intégration avec d’autres systèmes d’information sur la gestion des ressources naturelles du bassin (PAALEN, PGELV). Il comprendra :

- i) **Un système de surveillance et d’information relatif à l’environnement pour la GDTA** établi et appuyé par un système d’information géographique et des outils de télédétection (SIG/T) et lié/intégré, dans la mesure du possible, aux systèmes d’information du PGELV et de l’IBN-PAALEN. Il s’agira d’une unité centrale pour le bassin hydrographique (institution à confirmer par des soumissions sur la base de critères convenus) et soutenue, le cas échéant, par des unités auxiliaires hébergées dans des institutions adaptées des trois autres pays, avec :
 - des informations SIG/T collectées et analysées pour contribuer à l’amélioration de la prise de décisions en connaissance de cause et de l’alerte rapide ;
 - un flux d’information dans les deux sens entre les activités participatives de planification de l’utilisation des terres, les unités techniques nationales et l’unité SIG/T à l’échelle du bassin, complété par d’autres données et d’analyse (surveillance de la situation des feux de brousse et de la végétation, par exemple) à l’aide d’une imagerie satellitaire en temps quasi réel.

- des rapports, cartes et autres produits faciles à consulter et mis à la disposition des décideurs locaux et nationaux par les unités centrales et nationales.
- ii) **Un centre SIG pilote au niveau du district établi dans chaque pays** et la formation du personnel à la collecte et l'emploi des informations avec les parties prenantes locales, et à l'exploitation des informations fournies par les centres régionaux/nationaux pour la création d'outils communautaires adaptés de planification de l'utilisation des terres et de soutien aux décisions (malgré son intérêt, il n'est pas proposé de l'appliquer plus largement vu le risque élevé de départ de personnel formé aux techniques du SIG) ;
- iii) **Des centres d'informations de district/communautaires** sur l'utilisation des terres, les systèmes agricoles et les interventions de gestion des ressources, les impacts sur les moyens d'existence dans les territoires communautaires et les micro-bassins versants cibles. Les centres seront utilisés par les parties prenantes locales pour y garder leurs dossiers, mettre à jour leurs plans d'utilisation des terres, etc.
- iv) **Un système d'information et de communication du projet** établi, y compris l'usage d'internet et d'autres médias (radio, nouvelles, matériel de promotion) et un site web central du PGTA Kagera lié à d'autres sites, géré par l'unité régionale du projet et doté d'un mot de passe, site qui sera mis à jour par les pays bénéficiaires et la FAO.
- v) **Des liens avec des réseaux pertinents** établis et permettant de renforcer les capacités, comme IW LEARN, WOCAT et le SWMnet d'ASARECA.

Résultat 1.3 : Système de suivi et d'évaluation du projet et établissement de rapports techniques favorisant la mise en œuvre du PGTA Kagera et les prises de décision relatives dans le bassin.

Recueil et partage d'informations permettant d'évaluer périodiquement la performance du projet, les impacts et les leçons apprises et d'appuyer, par là même, les décisions prises en connaissance de cause au sein du PGTA Kagera, et en collaboration avec des institutions et projets partenaires (voir aussi la Réalisation 5 pour la gestion du projet). Le système comprendra les activités suivantes :

- i) **Élaboration du système de suivi-évaluation (S-E) participatif du projet** (avec l'appui d'un consultant) en s'inspirant d'autres systèmes et expériences en matière de S-E, et en consultation étroite avec le centre SIG/T. Il comprendra le S-E participatif des impacts du projet dans des micro-bassins versants et des unités foncières cibles avec les communautés et les districts (par le biais des écoles pratiques d'agriculture, d'ateliers locaux de parties prenantes et des visites sur le terrain). Le système de S-E soulignera les obstacles institutionnels, techniques et socioéconomiques principaux qui pourraient empêcher le PGTA Kagera d'atteindre ses objectifs et de permettre l'application de mesures correctives.
- ii) **Formation en matière de S-E participatif** pour la collecte, l'analyse et l'inventaire de données précises avec la gestion du projet, ses bénéficiaires et ses partenaires, concernant la performance du projet et ses impacts (environnementaux et socioéconomiques), y compris les leçons apprises, les défis à relever et les occasions identifiées sur le terrain. Elle facilitera l'établissement des rapports sur le suivi des impacts de la GDTA et les processus participatifs désagrégés portant sur des questions de parité hommes-femmes avec les parties prenantes.
- iii) **Examen indépendant à mi-parcours (année 3) et évaluation extérieure finale du projet (année 5)** réalisé pour évaluer la performance du projet et ses impacts (telle qu'elle est documentée pendant la phase B du MEP). Il s'agira de l'examen de la documentation relative au S-E, d'évaluations thématiques participatives, de réunions avec des informateurs clés, d'analyse des produits de la télédétection et du SIG et d'études techniques particulières, d'analyses approfondies et d'évaluation des impacts environnementaux et socioéconomiques, en mettant l'accent sur les questions de parité hommes-femmes (voir la réalisation 5 pour l'examen associé de la gestion).

REALISATION 2: CADRE DECISIONNEL, DE PLANIFICATION ET LEGISLATIF FAVORABLE ETABLI POUR SOUTENIR ET FACILITER LA GESTION DURABLE DES AGROECOSYSTEMES ET LA REMISE EN ETAT DES TERRES DEGRADEES.

Résultat 2.1 : Gestion durable des terres et des agroécosystèmes intégrée dans les programmes de développement nationaux et de district et les institutions du bassin renforçant la synergie entre les stratégies sectorielles dans l'ensemble du bassin.

Les quatre pays ont ratifié les conventions sur la désertification (CDD), la biodiversité (CBD), le changement climatique (CCCC) et les terres humides (RAMSAR), et le processus est en cours pour le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TI-RPGAA⁷) de la FAO. Il existe pour chacune de ces conventions des stratégies nationales et des plans et/ou programmes d'action nationaux assortis d'objectifs. Cependant, d'une manière générale, leur mise en œuvre est entravée par le manque de synergie entre les plans et avec les stratégies agricoles et de réduction de la pauvreté, ainsi que par la limitation des ressources financières et humaines. Le PGTA Kagera fournira les contributions suivantes :

- i. **Mécanismes et approches visant à améliorer la synergie et l'harmonisation** entre les plans sectoriels pour renforcer la mise en œuvre au niveau du district, notamment pour traiter des questions transfrontalières identifiées dans le bassin de la Kagera, en consultation étroite avec les organismes nationaux concernés.
- ii. **Intégration de la GDT dans les processus de formulation des politiques et de planification** pour profiter d'expériences et approches réussies et de projets pilotes dans des districts cibles du bassin, afin de faciliter la remise en état des terres dégradées par le biais de la gestion durable des agroécosystèmes et de l'agrobiodiversité.
- iii. **Ateliers intersectoriels pour examiner les résultats et les leçons apprises**, à tous les niveaux de l'intervention, avec les décideurs des ministères et institutions concernés pendant l'année 3, pour appliquer les recommandations du CRCT et des CDP en vue d'obtenir l'approbation à rationaliser et renforcer la gestion durable des terres et des agroécosystèmes aux niveaux national et du bassin hydrographique.
- iv. **Partage des connaissances et des expériences avec les districts et les communautés** sur les conventions et traités pertinents et les stratégies nationales en faveur de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté, dont les informations en retour se reflètent dans les plans et processus de mise en œuvre.

Résultat 2.2 : Mesures réglementaires et mécanismes de règlement des conflits établis et appliqués pour promouvoir la gestion durable des terres et des agroécosystèmes ou éliminer les barrières existantes

- i. **Efficacité accrue de la mise en application de politiques, lois et décrets renforcés aux fins de la GDTA**, y compris ceux qui traitent de questions transfrontalières dans le bassin et améliorent la sécurité du régime foncier et l'accès aux ressources (moyennant la sensibilisation des communautés, la formation des responsables de l'application des politiques/lois, la fourniture d'outils, l'établissement de comités agro-environnementaux aux niveaux du district et de la communauté).
- ii. **Surveillance de l'application/mise en vigueur des politiques/lois et capacités renforcées de régler les conflits** d'institutions compétentes s'occupant des questions transfrontalières identifiées (création de capacités, consultations avec les parties prenantes, négociations et élaboration de décrets adaptés et acceptés localement).

Les points i) et ii) ci-dessus comprennent, entre autres :

- L'amélioration de la sécurité du régime foncier pour les utilisateurs des terres et meilleur accès aux ressources en terres, en eau et biologiques (règlements administratifs communautaires, enregistrement des titres de propriété, par exemple) en tenant dûment compte des groupes vulnérables (jeunes, ménages ayant pour chef une femme, orphelins et veuves) ;
- La conservation et utilisation durable des terres humides, en soulignant l'empiètement de l'agriculture et les effets de la sédimentation sur les fonctions des terres humides ;

⁷ (Adhésion du Burundi le 25/3/2003, de la Tanzanie le 30/4/2004 et ratification par le Burundi le 28/4/2006)

- Le harmonisation des politiques agricoles et forestières et des décrets et mécanismes de mise en application pour combattre la déforestation, promotion de la plantation d'arbres dans les exploitations et les boisements, gestion communautaire durable des forêts/terres boisées (naturelles et plantées) et utilisation des espèces indigènes et des produits forestiers non ligneux ;
- La fourniture d'incitations (en espèces et en nature) pour la gestion durable et la réhabilitation des terres agricoles, des pâturages et des terrains de parcours (en matière notamment de brûlage et de capacité de charge), des forêts/terres boisées (pour satisfaire les besoins en bois d'œuvre et bois de feu des communautés, en particulier, y compris l'utilisation réduite de la biomasse ligneuse dans la fabrication de briques, etc.), ainsi que pour la conservation de l'agrobiodiversité.

iii) **Expériences acquises et leçons apprises sur les questions réglementaires et juridiques susmentionnées partagées entre les parties prenantes, et mécanismes appropriés établis pour leur application à plus grande échelle** (accords de régime foncier communautaires, gestion des ressources de propriété commune, plans de PSE, y compris les expériences faites par d'autres pays).

Résultat 2.3 Un cadre stratégique cohérent de planification de l'utilisation des terres établi (du niveau du bassin hydrographique aux niveaux du district, de la province et de la communauté) sur la base d'examens thématiques, de consultations avec les parties prenantes et de l'établissement des priorités pour soutenir les efforts déployés par les communautés rurales en faveur de la GDT.

Les processus de décentralisation dans les pays bénéficiaires ont assigné aux bureaux de district, et parfois régionaux, la responsabilité de la mise en valeur agricole et de la gestion des ressources naturelles durables. Cette responsabilité comprend la mise en œuvre de plans d'actions nationaux importants, comme les PAN-CDD, SPANB-CBD, SPRP, les stratégies agricoles et l'élaboration de plans appropriés de district et communautaires et leur coordination avec des plans formulés dans le cadre de programmes et projets nationaux/régionaux visant la réduction de la pauvreté, les ressources en eau, l'environnement (notamment NEPAD, IBN-PAALLEN et PGELV). Le succès de la mise en œuvre dans les zones cibles exige tout d'abord une bonne base de connaissances des dangers et contraintes de la dégradation des terres, d'instruments servant à l'établissement des priorités, la planification et la réalisation d'actions identifiées et la validation des mécanismes et approches par des activités pilotes (années 1-3). Les différents examens tireront profit d'études PGELV et PAALLEN pertinentes et des rapports d'experts en ressources hydriques, érosion du sol et terres humides et combleront les lacunes des connaissances. À cet égard ce résultat comprendra :

- Des consultations au niveau du district et l'établissement de priorités pour les processus intersectoriels entre les planificateurs (utilisation des terres ; financiers) et les conseillers techniques** provenant de divers secteurs et s'occupant d'agriculture, de ressources naturelles et de développement communautaire (année 1). Cela comprend l'examen de plans et études pertinents, y compris les programmes à l'échelle du bassin, les consultations avec les parties prenantes locales et l'accord sur les actions prioritaires et les mécanismes intersectoriels permettant de réaliser les objectifs du PGTA Kagera et d'autonomiser les communautés rurales en matière de gestion durable des ressources en terres et de la biodiversité (transfert des responsabilités du gouvernement aux communautés, partage des avantages, par exemple).
- Évaluation de la situation et des tendances de la dégradation des terres arables et identification de méthodes rentables d'amélioration de la gestion et de la remise en état de terres dégradées** et communication des résultats aux gouvernements et aux partenaires du projet.
- Évaluation de la situation et des tendances des pâturages et des terrains de parcours, identification de méthodes rentables et formulation d'une stratégie cohérente d'amélioration de la gestion des pâturages** par les éleveurs nomades et sédentaires et d'autres utilisateurs de ressources dans le bassin, en tirant parti du savoir et des préférences locaux (couloirs pour le bétail, ranchs, zéro pâturage, cultures mixtes, amélioration des

pâturages, etc.), et en reconnaissant dûment les multiples valeurs des pâturages et des terrains de parcours et la nécessité de stratégies et d'incitations visant la gestion des troupeaux.

- iv. **Évaluation de la situation et des tendances et identification de techniques susceptibles d'améliorer la protection et la gestion des terres humides dans le bassin** en mettant l'accent sur l'empiètement de l'agriculture, les fonctions des terres humides, les conflits relatifs au développement vis-à-vis de la conservation et la promotion des mesures de soutien.
- v. **Consultations en matière de sensibilisation au niveau du district** avec des spécialistes techniques et les chefs des communautés cibles aboutissant à l'identification d'**actions concertées prioritaires à inclure dans les plans d'action du district et communautaires en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité agricole et des avantages associés sur les moyens d'existence** (systèmes agricoles diversifiés pour améliorer les moyens d'existence, espèces utiles associées, promotion des espèces végétales et animales indigènes, amélioration du potentiel productif des races/races croisées de bétail indigène).
- vi. **Évaluation de la situation et des tendances de l'utilisation et des besoins énergétiques au niveau communautaire et dans l'ensemble du bassin, et identification et mise en œuvre de mesures aptes à les satisfaire et à assurer le maintien et la régénération des ressources arborées et forestières** (y compris les boisements ruraux/communautaires, l'agroforesterie et les techniques susceptibles de réduire la dépendance vis-à-vis de la biomasse ligneuse et de promouvoir des systèmes de cuisson/combustibles de substitution).
- vii. **Dialogue avec les parties prenantes locales sur les risques de transmission des ravageurs et maladies des cultures et du bétail portant à l'identification de mécanismes permettant de mieux gérer les mouvements transfrontaliers** (contention du bétail, bains antiparasitaires, points de vaccination, points d'eau pour le bétail ; lutte contre les ravageurs et maladies des cultures, règlements administratifs, etc.)
- viii. **Préparation des fonctionnaires de district et du personnel gouvernemental local à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions et de plans intersectoriels pour la gestion de l'agriculture et des ressources naturelles** à l'aide d'une formation sur le tas en matière d'utilisation des terres, de planification des activités et d'application des politiques d'utilisation des terres en tenant compte des résultats des examens et ateliers susmentionnés et en assurant la gestion intégrée des terres et des eaux et l'adoption d'approches écosystémiques.
- ix. **Soutien aux communautés et aux districts (ressources humaines et financières) pour la mise en œuvre des plans d'action et des stratégies susmentionnés** (y compris l'amélioration des pâturages et des terrains de parcours, la gestion des terres humides, la conservation de l'agrobiodiversité et l'approvisionnement durable en énergie).

REALISATION 3. RENFORCEMENT DES CAPACITES ET DES CONNAISSANCES A TOUS LES NIVEAUX POUR LA PROMOTION ET LE SOUTIEN TECHNIQUE DE LA GESTION DURABLE DES TERRES ET DES AGROECOSYSTEMES DU BASSIN.

Résultat 3.1 Établissement de méthodes et approches visant à promouvoir l'adoption de pratiques de GDTA (élevage et agriculture) et validation à l'aide de parcelles-échantillons et de démonstrations, et de processus participatifs d'apprentissage et de gestion adaptative.

Bien que de nombreuses interventions de gestion des terres aient été entreprises dans le bassin, rares sont celles qui se sont avérées durables après la fin du projet. Les méthodes et approches participatives sont bien connues mais leur application est indépendante et tributaire des secteurs en jeu. Le PGTA Kagera facilitera les approches intersectorielles, reliant les actions à des incitations et à l'autonomisation des communautés, afin qu'elles puissent planifier et gérer leurs ressources et agroécosystèmes de façon à en tirer des revenus et des avantages environnementaux. Différentes approches sont nécessaires pour les différentes échelles d'intervention :

- au niveau des agriculteurs, la vulgarisation participative et les approches axées sur l'apprentissage et la recherche-action appliquées par le biais des CEP, de démonstrations, d'essais sur l'exploitation et de foires de semences allant du niveau des exploitations jusqu'au niveau du micro-bassin versant (année 2) ;

- pour les territoires communautaires, des plans d'action communautaires peuvent servir à responsabiliser les agriculteurs locaux en matière de gestion des ressources et prise de décisions, et pour traiter de questions d'équité et de durabilité :
- pour des unités foncières plus étendues, notamment les ressources de propriété commune (pâturages, terres humides, berges des cours d'eau, etc.), l'accent sera mis sur les groupes d'intérêts communs et les associations (agriculteurs, éleveurs, utilisateurs de l'eau, etc.) ;

Les principaux domaines d'activité comprennent les suivants :

- Consultations et accords au niveau du district** sur les principaux domaines d'intervention, les méthodes et approches à appliquer et l'évaluation des capacités existantes et des besoins de formation.
- Micro-bassins versants pilotes et communautés représentant la gamme des agroécosystèmes et des unités foncières cibles et leurs contextes, choisis** par des experts du district et le personnel du projet sur la base des informations acquises par télédétection ou localement, de critères préétablis et de consultations avec les administrations locales et les chefs de communauté ;
- Création d'une base de connaissances dans les zones cibles** sur le potentiel des ressources naturelles, la situation et les tendances de l'utilisation des terres, l'état de dégradation, les conditions socioéconomiques et les préférences/spécificités de groupes socioculturels, et le milieu institutionnel, à l'aide de diagnostics participatifs et de l'examen d'interventions locales pertinentes réalisées précédemment ou en cours dans les districts ;
- Élaboration de méthodes et matériel de formation dans les districts bénéficiaires avec l'appui de spécialistes/formateurs en la matière pour promouvoir les approches intégrées de l'agroécosystème et celles axées sur les CEP.** Ils porteront, entre autres, sur l'agrobiodiversité, les questions de parité, le savoir et les innovations locaux, la planification de l'utilisation des terres, des modes de gestion améliorés comme l'agriculture de conservation, la gestion globale du bétail, la récolte de l'eau et l'agroforesterie. Pour les différents domaines d'intervention aux niveaux communautaire et du district seront compris des directives de gestion, des manuels pédagogiques, des ateliers pour l'élaboration des programmes d'études et des modules servant à la formation des formateurs et des CEP (voir la réalisation 4 et le résultat 3) et on profitera des expériences faites dans le bassin et par d'autres projets en cours dans les quatre pays. L'attention portera sur les groupes vulnérables comme les agriculteurs pauvres en ressources, les personnes âgées et celles atteintes du VIH/SIDA (30-40 pour cent des bénéficiaires). Le matériel de formation et de vulgarisation sera révisé et mis à jour régulièrement sur la base des expériences, des consultations avec les parties prenantes et des résultats des processus participatifs de S-E dans chacune des zones cibles.
- Production et dissémination d'informations/matériels variés** aux groupes de parties prenantes, organisations partenaires, bailleurs de fonds et médias pour mieux sensibiliser l'opinion publique aux dangers de maintes pratiques courantes et à l'existence d'autres façons viables d'améliorer les moyens d'existence et les services écosystémiques (des dépliants, affiches, cartes et d'autres matériels de sensibilisation seront préparés en collaboration avec les programmes régionaux et nationaux en cours et leurs intervenants – Gouvernement, ONG et OSC).
- Amélioration de l'efficacité de la vulgarisation et formulation de stratégies de développement, de création de revenus et de commercialisation** pour soutenir les activités entreprises avec les groupes d'agriculteurs et les communautés, y compris l'appui aux liens entre les agriculteurs/communautés et les institutions de micro-crédit, et la formation en matière d'épargne et de crédit, en consultation étroite avec les programmes partenaires d'agriculture et de développement rural.
- Sensibilisation/formation communautaires aux effets des pratiques agricoles actuelles sur les services et opportunités procurés par l'écosystème afin de réduire/prévenir les impacts négatifs et générer des bénéfices grâce à des approches intégrées de l'agroécosystème et des stratégies de gestion à plus long terme** (y compris les effets du brûlage, du surpâturage, de la déforestation, de l'empiètement sur les terres humides, de

l'utilisation de produits agrochimiques et d'autres polluants et l'identification d'autres méthodes durables qui s'inspirent du savoir et des innovations locaux, y compris la conservation et l'utilisation durable d'aires fragiles et de plantes/races indigènes).

viii. **Identification et approbation de domaines et sites d'intervention avec les communautés et les districts pour l'installation de parcelles-échantillons et de démonstration afin de tester et d'adapter les technologies localement en tenant compte des expériences et innovations locales** (années 1-3) et pour une application plus large, selon que de besoin (années 4-5) (voir la réalisation 4 et le résultat 2). Ces données proviendront d'expériences telles que celles acquises par les CEP sur la gestion des terres et des eaux à Bukoba, en Ouganda orientale et au Kenya, sur la planification villageoise participative de l'utilisation et de la gestion des terres en Tanzanie, dans le projet de gestion des terres ougandais à Mbarara et par le biais du réseau Africa 2000 network à Kabale), y compris entre autres :

- Les approches de la gestion des micro-bassins versants et des bassins versants.
- La restauration des cultures, pâturages et terres boisées dégradés et une amélioration de la fixation du carbone.
- L'amélioration de la gestion des pâturages/terrains de parcours et de l'élevage et des systèmes agrosylvopastoraux.
- La gestion intégrée des cultures, des sols et des eaux et les approches agroécologiques.
- La conservation et gestion de l'agrobiodiversité (habitats, espèces, gènes, interactions).
- Les approches de l'agriculture de conservation adaptées à divers agroécosystèmes.
- La gestion de l'humidité du sol/récolte de l'eau de pluie, les stratégies de lutte contre la sécheresse et les espèces résistantes à la sécheresse.
- Les actions communautaires entreprises pour satisfaire la demande d'énergie (utilisation d'espèces indigènes, pépinières locales, boisements mixtes, pare-feux de protection, agroforesterie).
- Les techniques d'épargne de la main-d'œuvre pour atténuer les effets du VIH/SIDA sur l'agriculture.
- L'identification/utilisation d'espèces indigènes nourissantes pour les groupes vulnérables.

Résultat 3.2 : Qualité accrue des services fournis aux communautés rurales du bassin pour améliorer la gestion des agroécosystèmes grâce à la formation par des équipes intersectorielles, la recherche et le suivi participatifs et l'exploitation des connaissances et des innovations locales.

Les communautés reçoivent un soutien de la part de nombreux intervenants, y compris les vulgarisateurs, les autorités de district, les chercheurs agricoles, les fournisseurs du secteur privé et les ONG. Aux niveaux du district et national de nombreux secteurs sont aussi intéressés : terres, environnement, eau, forêts, agriculture, pêche ainsi que santé, éducation et gouvernance locale. Le PGTA Kagera vise à concevoir et renforcer les approches intersectorielles pour promouvoir l'adoption généralisée de la gestion durable des agroécosystèmes, en tirant parti des savoirs autochtones et des innovations locales et en appliquant des approches sensibles aux questions de parité hommes-femmes. Parmi les activités propres à chaque district figurent les suivantes :

- i. **Ateliers de formation pratique pour développer les connaissances et renforcer la capacité des fournisseurs de services et des chefs de communauté (homme ou femme) à adopter des approches intégrées des agroécosystèmes et à reconnaître les avantages de la biodiversité agricole** (voir les matériels de formation et les domaines d'intervention suggérés dans la réalisation 3, résultat 1).
- ii. **Cours de formation en matière d'approches participatives d'apprentissage et de recherche-action à l'intention des formateurs pour leur permettre de travailler aux côtés des utilisateurs des terres** locaux, afin d'élaborer des systèmes agricoles plus diversifiés et productifs et de réduire les contraintes relatives à la parité hommes-femmes et d'autres

limitations socioéconomiques (champs-écoles des producteurs pour les agriculteurs et les éleveurs, champs-écoles des producteurs et de vie pour les jeunes cultivateurs dans les communautés atteintes du VIH/SIDA) ainsi que d'autres opportunités locales.

- iii. **Cours de brève durée et visites d'échange organisés pour le partage des connaissances et des expériences entre les fournisseurs de services et les innovateurs locaux dans l'ensemble du bassin.**
- iv. **Établissement de liens entre les communautés, les groupements d'agriculteurs et les fournisseurs et chercheurs du secteur privé pour améliorer l'accès aux intrants et apprendre à les utiliser** (semences, plantules, engrais, outils adaptés à l'agriculture de conservation et autre matériel).
- v. **Collaboration entre les chercheurs, les fournisseurs de services, les utilisateurs des terres et les agriculteurs et les groupes d'intérêts communs pour promouvoir les systèmes agricoles diversifiés qui soient productifs et durables à court et à long terme** (cette collaboration devrait encourager l'exploitation des connaissances locales, l'utilisation de variétés et races adaptées localement et la création et le renforcement des réseaux locaux).
- vi. **Sensibilisation accrue à l'importance de la gestion durable des terres pour assurer des approvisionnements fiables en eau de bonne qualité et pour identifier et soutenir des opportunités au niveau communautaire** (utilisation efficace de l'eau de pluie, protection et gestion des ressources hydriques et liens avec d'autres projets pertinents).

REALISATION 4 : APPLICATION DE PRATIQUES AMELIOREES DE GESTION DES TERRES ET DES AGROECOSYSTEMES PERMETTANT AUX UTILISATEURS DES TERRES DE BENEFICIER DES AVANTAGES TIRES DE TOUTE LA GAMME DES AGROECOSYSTEMES PRESENTS DANS LE BASSIN.

Cette réalisation est l'un des éléments fondamentaux du projet, et favorise initialement les interventions entreprises dans les communautés pilotes (et quelques micro-bassins versants désignés) : 12 en Ouganda, 12 en Tanzanie, 24 au Rwanda et 20 au Burundi, et dans d'autres importantes unités foncières cibles (pâturage/terrains de parcours, terres humides/berges de cours d'eau, boisements) (avec des résultats préliminaires en l'année 3) qui, par la suite, s'étendront plus largement dans le bassin (années 4-5).

Résultat 4.1 : Élaboration de plans participatifs de gestion des terres à mettre en œuvre dans des communautés, micro-bassins versants et grandes unités foncières cibles.

De nombreuses interventions et un grand nombre de secteurs ciblent les communautés rurales pour la mise en valeur agricole et la gestion des terres conformément aux multiples politiques, stratégies, programmes et plans d'action nationaux. La planification communautaire des activités est un préalable essentiel pour assurer que les communautés soient autonomisées et à même d'intégrer/assimiler les différentes interventions et d'établir leurs propres priorités territoriales et leurs objectifs de développement. Toutefois, de nombreux plans d'action communautaires restent à l'état de plan car ils sont élaborés principalement pour s'assurer des droits fonciers (enregistrement, titres fonciers) plutôt que de s'avérer des outils pratiques de gestion et suivi des ressources en terre. Le PGTA Kagera oeuvrera au niveau du district et des partenaires du projet, afin de renforcer le soutien à la formulation et la réalisation des plans d'action communautaires et d'évaluer les avantages à court et long terme qui en résultent en faveur des moyens d'existence et de l'environnement. Les activités comprennent les suivantes :

- i. **Formation et préparation participatives de plans d'utilisation des terres pour les territoires communautaires ciblés (68), les micro-bassins versants (46) et des unités foncières/agroécologiques particulières (10)** (les zones cibles désignées dans le cadre du Résultat 3.1.2, y compris les terres agricoles prioritaires, les pâturages/terrains de parcours dégradés, les terres boisées ou cultivées escarpées, les bords de terres humides et les berges de cours d'eau, etc.) (voir l'annexe 5).
- ii. **Création de capacités pour la mise en œuvre et le suivi de plans d'actions** à l'aide d'interventions ciblées et de règlements administratifs et d'incitations appropriés.

- iii. **Examen par les parties prenantes des résultats des expériences et interventions pilotes des années 1-3 entraînant la promotion et l'application élargie d'outils de planification et de gestion, et de processus et d'interventions réussis à travers le bassin avec l'appui de programmes agricoles et de développement rural et d'autres partenaires (années 4-5).**

Résultat 4.2 : Adoption réussie de pratiques améliorées d'utilisation des terres et de gestion de l'agroécosystème par les agriculteurs et les éleveurs des communautés ciblées et leur application ailleurs aussi.

Un appui direct sera fourni aux communautés et aux utilisateurs des terres pour la mise à l'essai, l'adaptation et l'adoption élargie de systèmes de GDT par les communautés cibles, et sera par la suite étendu plus largement au reste du bassin avec un cofinancement additionnel, le cas échéant, pour les activités suivantes :

- i. **Sensibilisation des communautés et des utilisateurs des terres cibles aux approches axées sur l'agroécosystème** (voir la liste des interventions dans la réalisation 3 et le résultat 2) et leurs multiples avantages potentiels (rendements accrus, besoins réduits en main-d'œuvre, sécurité alimentaire renforcée, conservation de la biodiversité et revenus en espèces tirés de la vente d'excédents ou des PSE/crédits en contrepartie de la fixation du carbone, stratégies d'adaptation à la sécheresse et au changement climatique),
- ii. **Soutien accessoire fourni pour l'adoption par les agriculteurs, les éleveurs et les communautés de pratiques améliorées d'utilisation et de gestion des terres dans l'exploitation et sur des terres de propriété commune** (subventions gérées par des groupes d'utilisateurs des terres, fonds renouvelables administrés par les districts cibles en faveur de micro-projets communautaires, renforcement des organisations paysannes et promotion de la constitution de réseaux ; compétences en matière de gestion commerciale et financière ; accès amélioré au crédit et à l'épargne ; soutien des autorités locales et de district pour assurer, entre autres, la participation de groupes désavantagés).
- iii. **Soutien technique et formation adaptée localement pour l'adoption par les communautés de systèmes d'utilisation des terres diversifiés, et amélioration des pratiques de gestion et surveillance participative** des coûts et avantages générés en termes d'utilisation durable et de restauration des ressources, de productivité et de services environnementaux (voir la liste des interventions dans la réalisation 3, résultat 1).
- iv. **Inventaire et évaluation rapide par toutes les communautés cibles de l'état de la biodiversité agricole et des menaces dont elle fait l'objet**, déterminant l'identification de mesures aptes à assurer l'amélioration de la conservation, l'utilisation durable des terres et le partage juste et équitable des avantages (y compris les habitats, les espèces et des ressources génétiques, les espèces domestiquées et sauvages, les effets de la non-transmission des savoirs autochtones entre les générations – VIH/SIDA, exode des jeunes, rapatriement des réfugiés, etc.) – et en tenant compte aussi des résultats des ateliers du résultat 2.3.5.
- v. **Génération d'avantages par les utilisateurs des terres, groupes d'agriculteurs et communautés vivant dans les micro-bassins versants ciblés** grâce à des systèmes agricoles plus diversifiés, à l'agrobiodiversité et aux possibilités de valeur ajoutée (transformation, commercialisation, etc.) par l'entremise de leur participation aux activités de formation et de recherche participative.

Résultat 4.3 : Débouchés commerciaux et autres mécanismes de partage des coûts-avantages pour la fourniture de services environnementaux identifiés, démontrés et promus parmi les utilisateurs des terres.

On attribue invariablement la dégradation environnementale aux utilisateurs des terres, bien qu'ils soient souvent les plus pauvres et les moins capables, pour de nombreuses raisons, d'investir dans des pratiques de gestion des ressources durables et à long terme. Les pratiques qui mettent fin à la dégradation sont de longue haleine et procurent le plus souvent des avantages que les agriculteurs ont parfois du mal à mettre entièrement à profit. L'ensemble de la société bénéficie des services environnementaux fournis par ces pratiques et, on a reconnu récemment l'importance de faire en sorte que les utilisateurs des terres jouissent directement de leur gestion des ressources naturelles. Le PGTA Kagera contribuera aux activités dans les domaines suivants :

- i. **Identification d'un mécanisme propre à réduire les risques, à améliorer les revenus/avantages agricoles, à diminuer les coûts (main-d'œuvre, énergie) et à promouvoir le partage équitable des coûts et avantages (monétaires et en nature) et la gestion durable de l'agroécosystème.** Par exemple : collaboration entre les utilisateurs des terres et des eaux en amont et en aval, et entre les agriculteurs et les éleveurs ; débouchés commerciaux découlant de la conservation et de l'utilisation durable de l'agrobiodiversité ; incitations à investir dans les cultures traditionnelles, les plantes médicinales et d'autres produits locaux ; récolte/commercialisation durable de produits forestiers non ligneux ; avantages obtenus des paiements pour la fixation du carbone et d'autres PSE, écotourisme et moyens d'existence de substitution⁸.
- ii. **Examen et test des mesures d'incitation possibles** y compris, entre autres : des mécanismes permettant aux utilisateurs des terres de bénéficier des paiements pour la fixation du carbone et d'autres PSE ; échange local de semences/matériel génétique et amélioration participative des végétaux, notamment des variétés/races déjà adaptées localement, dans tout le bassin ; récompenses (tournées de terrain, prix, certificats et autres formes appropriées d'appréciation).
- iii. **Promotion d'organisations paysannes/communautaires améliorées, autonomisation et gestion commerciale de l'agroécosystème,** y compris la recherche et les prises de décisions participatives, la création de revenus et l'épargne, la commercialisation, l'élaboration de micro-projets et la mobilisation de ressources, ainsi que l'établissement de liens avec des banques de crédit bienveillantes et/ou des projets d'investissements pertinents. Une collaboration étroite sera instaurée avec des programmes agricoles et environnementaux en cours et l'accent sera mis sur l'égalité des sexes, les groupes vulnérables, les incitations aux jeunes à s'engager dans la GDT et la réduction de la dépendance vis-à-vis du gouvernement/secteur privé.
- iv. **Analyse des contraintes à l'adoption de systèmes diversifiés et identification des besoins de valeur ajoutée et d'amélioration de la commercialisation de produits agroécologiques locaux** (utilisation durable de la biodiversité).

Réalisation 5 : Les structures de gestion du PGTA Kagera sont opérationnelles et efficaces.

Résultat 5.1 : Les structures de gestion, institutionnelles et administratives du projet sont établies et liées aux structures de prise de décisions nationales et régionales.

Dans le cadre de ce résultat, les structures de gestion, institutionnelles et administratives du projet sont établies pendant l'année 1, afin d'assurer la mise en œuvre efficace, en temps utile et rentable du projet au cours des quatre années et demie:

- i. **Les structures de la gestion du projet sont établies et opèrent efficacement,** y compris les comités directeurs nationaux du projet (qui se réuniront une fois par an) et un comité régional de consultation technique (qui se réunit une fois avant le mois 6), guidés par le point focal national/coordonnateur institutionnel. Les membres des comités communiqueront régulièrement avec la gestion du projet par l'entremise du courrier électronique, de téléconférences, du site du projet et de visites occasionnelles.
- ii. **Le personnel du projet est recruté et gère les activités aux niveaux régional et national,** guidé par les comités du projet et les institutions gouvernementales et appuyé par des animateurs de district désignés du projet et par des experts et consultants nationaux selon que de besoin.
- iii. **Des bureaux, du matériel et des services de soutien adéquats sont fournis** par les gouvernements hôtes, y compris un bureau régional et national à Kigali (si possible dans le même bâtiment que le PAALEN de la Kagera et le PGITRE pour resserrer la collaboration),

⁸ Une étude de la Banque mondiale réalisée récemment sur le Rwanda a montré que les producteurs de café ne bénéficient que de 20 pour cent du prix payé au port, 40 pour cent étant perdus pour couvrir le transport à Kigali et 40 pour cent encore pour l'acheminement jusqu'au port de mer – l'amélioration des routes pourraient réduire de 50 pour cent les coûts de transport ce qui permettrait aux producteurs de café de tripler leurs revenus.

des superficies de bureau dans les trois instituts hôtes nationaux dans les trois pays (Bukoba, Kabale et Bujumbura) et le soutien des autorités de district.

- iv. **Des mécanismes de coordination du projet sont établis et fonctionnent** entre les équipes du projet, le siège de la FAO, les bureaux régionaux (le cas échéant) et les représentations des pays.
- v. **Une stratégie pour la mobilisation des ressources et un plan de financement sont élaborés, régulièrement mis à jour et partagés avec les partenaires.**

Résultat 5.2 : Système de suivi et d'évaluation du projet et établissement des rapports sur la gestion et l'exécution du projet.

La collecte d'information permettant une évaluation périodique de la performance du projet, de ses impacts et des leçons apprises et, par conséquent, un soutien à la prise de décisions sur la gestion en connaissance de cause dans le cadre du PGTA Kagera avec des institutions et projets partenaires. Le système de S-E permettra au projet d'être responsable et transparent et d'échanger des informations à l'aide de rapports et d'états financiers soumis aux bénéficiaires, aux partenaires et aux bailleurs de fonds du projet. Y seront inclus :

- i. **Le suivi et l'établissement de rapports réguliers** (voir l'annexe 7, S-E) par l'équipe du projet destinés à la FAO, au secrétariat du FEM et aux partenaires financiers, et évaluation continue de la performance du projet avec les homologues nationaux et les comités du projet.
- ii. **Un examen de la gestion et de la performance du projet** dans le cadre de l'examen indépendant à mi-parcours (année 3) et une dernière évaluation du projet (année 5) pour en estimer la performance et les impacts.

2. DURABILITÉ, REPRODUCTION ET RISQUES

Durabilité institutionnelle : Au niveau du bassin, il est attendu que les réalisations du projet durent grâce aux priorités des pays (réduction de la pauvreté, stratégies et plans pour l'environnement et l'agriculture) et leur engagement vis-à-vis de la conservation et de la gestion durable à moyen et long terme des ressources naturelles partagées du bassin, améliorant, par là même, les moyens d'existence des populations locales. La coopération régionale renforcera les actions concertées et les approches harmonisées permettant d'affronter les questions transfrontalières, grâce à un environnement stratégique et réglementaire favorable et à l'autonomisation des communautés en matière de gestion durable des terres et des agroécosystèmes. L'échange des expériences entre les pays et la formulation d'un programme conjoint encourageront l'exécution du projet. La fourniture d'informations et la sensibilisation permettront à un pourcentage plus élevé de la population de se rendre compte des opportunités et des avantages potentiels de la GDTA et d'intégrer les actions réussies dans les plans communautaires, de district ou intéressant le bassin hydrographique.

Un objectif clé du PGTA Kagera est la création de capacités institutionnelles et humaines pour promouvoir les approches intersectorielles et multi-parties prenantes aux niveaux de la communauté, du micro-bassin versant, des zones agroécologiques et du bassin hydrologique. Les partenariats constitués avec les secteurs, les institutions, la société civile et les fournisseurs de services concernés encourageront les pratiques d'utilisation/gestion durable des terres et les approches intégrées de l'écosystème qui produisent des avantages socioéconomiques locaux ainsi que des bienfaits pour l'environnement mondial. Au niveau communautaire, la création de capacités portera sur la formulation de plans d'action comprenant les besoins à moyen et long terme (restauration de la fertilité du sol, sécurité alimentaire, énergie, revenus assurés, etc.) et sera fondée sur une combinaison de facteurs : des savoirs/innovations ruraux et du savoir-faire scientifique moderne à l'autonomisation des agriculteurs et aux mesures d'incitation. La gestion adaptative, l'organisation communautaire et le partage des informations contribueront à susciter des changements dans les comportements vis-à-vis des pratiques améliorées de gestion, notamment en ce qui concerne les ressources de propriété commune. Le suivi et l'évaluation participatifs permettront aux communautés/utilisateurs des terres de constater les résultats/impacts de leurs activités pilotes, ce qui stimulera ultérieurement leur adoption et, la mobilisation d'un soutien accru de la part du gouvernement.

Le comité directeur régional du projet (CDRP) opérera pendant la durée du projet mais il faudra établir un arrangement institutionnel à long terme pour maintenir le dialogue et la collaboration transfrontaliers après la fin du projet. Une collaboration étroite sera instituée avec le PAALEN, qui assure actuellement la coopération transfrontalière pour les ressources en eau et le bassin hydrologique au titre de l'Initiative du bassin du Nil, grâce au partage des informations et à la coordination de la planification et des actions qui renforce la collaboration intersectorielle (eau, agriculture et environnement). L'établissement (en cours) de la Commission du bassin du lac Victoria (CBLV) par la Communauté de l'Afrique de l'Est aux fins de la gestion de l'ensemble du bassin pourrait s'avérer le mécanisme institutionnel le plus apte à assumer la responsabilité de la coopération transfrontalière et, dès lors, assurer la durabilité de la gestion des terres et des agroécosystèmes dans le bassin de la Kagera. La commission, qui comprend la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya, ainsi que le Rwanda et le Burundi (adhérant autrefois à la CAE), devrait détenir les pouvoirs exécutifs nécessaires, se consacrer à sa tâche et être dotée d'un mécanisme permettant la préparation et le suivi des décisions.

Durabilité de l'environnement : les actions communautaires fondées sur le diagnostic des besoins, contraintes et opportunités permettront de tester et de démontrer des techniques permettant non seulement une utilisation plus efficace des ressources en terre et des agroécosystèmes, mais aussi la conservation de la base de la ressource, la restauration des fonctions de l'écosystème, la remise en état des terres dégradées, la satisfaction des besoins des ménages et la génération d'une large gamme d'avantages (rendements et revenus accrus, utilisation durable de la biodiversité, sécurité alimentaire, réduction du travail et de la pénibilité, avantages accrus, PSE, par exemple). Afin de susciter le changement des pratiques, seront nécessaires des mesures d'incitation ainsi que l'autonomisation des communautés et le renforcement de leur capacité à assumer la responsabilité de planifier et mettre en

œuvre des actions susceptibles de mettre fin à la dégradation des terres et d'assurer la gestion durable des ressources. Cependant, une fois adoptées les pratiques améliorées et les systèmes diversifiés d'utilisation des terres, les avantages obtenus au plan de la performance de l'écosystème, et par là même l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire, devraient inciter les utilisateurs des terres à adopter régulièrement ces pratiques et le gouvernement à les soutenir (productivité des terres, disponibilité et qualité de l'eau, réduction des dommages dus aux ravageurs et aux maladies, diminution des risques de sécheresse, produits de substitution, augmentation des revenus et des possibilités d'en trouver de nouveaux). La génération d'avantages socioéconomiques due aux systèmes/pratiques améliorés d'utilisation des terres et la bonne performance de l'écosystème qui en résultera contribueront à assurer leur dissémination dans les districts cibles et l'ensemble du bassin.

Viabilité financière : L'intégration des activités du PGTA Kagera dans les grands programmes de développement nationaux, ainsi que dans les processus de planification communautaire et du district, assurera l'institutionnalisation d'un soutien régulier de la part des gouvernements (ressources financières et humaines) et des communautés locales (en nature et espèces) en faveur de la GDTA dans le bassin de la Kagera. Les liens et l'harmonisation avec des programmes d'investissement transfrontaliers (PGELV, PAALEN) et des mécanismes de coordination garantiront le financement et la viabilité continue des activités régionales. De même, au niveau communautaire, le PGTA Kagera promouvra l'utilisation durable des ressources grâce aux revenus croissants que les utilisateurs des terres tireront de la productivité soutenue, des paiements pour les services environnementaux, des possibilités d'exploitation d'aspects négligés de la biodiversité (aliments sauvages, races animales locales, cultures de couverture, agroforesterie, créneaux commerciaux, produits médicinaux, production de biomasse, etc.) et au soutien du gouvernement (fixation du carbone, atténuation de la sécheresse, conservation de la biodiversité). Le PGTA Kagera est essentiellement un projet de création de capacités, et son succès et l'ampleur de l'adoption de systèmes et pratiques de gestion améliorés et diversifiés dépendront du financement assuré fourni par les districts et obtenu grâce à des programmes nationaux et régionaux de mise en valeur environnementale et agricole soutenus par la communauté des bailleurs de fonds (PGELV, PAALEN, ASSP et DASIP en Tanzanie, RSSP au Rwanda, PMA/PNSCA en Ouganda, etc.)

À la fin du projet, il est supposé que les unités nationales de gestion du projet seront intégrées dans les structures du gouvernement et qu'un cadre régional de coopération sera établi (Commission du lac Victoria /IBN) ; les quatre DNP auront terminé leur mandat ou auront été intégrés dans les structures gouvernementales ; un réseau de collaboration et des accords de partenariats auront été mis en place entre les districts et les pays ; des accords de coopération auront été conclus et/ou la gestion de l'agroécosystème aura été pleinement intégrée dans les programmes de gestion des ressources en eau dans le bassin ; et les bureaux de district (agriculture, élevage, environnement) auront été renforcés par la création de capacités et des outils de planification.

Pendant la période de financement de quatre ans et demi et à moyen et long terme dans le bassin de la Kagera, le succès dépendra largement de la reproduction diffuse de réalisations réussies et de leçons apprises auprès des communautés et micro-bassins versants cibles, où seront établies et testées des activités de terrain au cours de deux premières années et, par la suite, étendues à l'ensemble du bassin. Une évaluation intérimaire des progrès et des impacts permettra d'identifier les possibilités d'adapter ultérieurement la GDTA aux contextes biophysique et socioéconomique des zones intéressées et de diffuser et d'adopter largement les interventions réussies dans tout le bassin. Les résultats seront applicables à plus grande échelle en Afrique australe et orientale, et des informations seront disponibles grâce aux bases de données, aux sites web et aux produits (directives, rapports, matériel pédagogique) qui auront été validés par des processus participatifs, en évitant les risques d'une adoption à l'aveuglette des techniques et approches. Le site du projet (mis au point lors de la phase B du MEP) sera utilisé et promu pour montrer à un public mondial des exemples types des leçons apprises.

Les leçons apprises estimées pertinentes et qui devraient être disséminés ailleurs comprennent les suivantes :

- cadres institutionnels harmonisés de coopération entre les pays qui partagent un bassin hydrographique ;
- approches concertées pour régler des questions transfrontalières ;
- plans communautaires de gestion de l'utilisation des terres et des agroécosystèmes et approches et technologies améliorées (agriculture de conservation, développement des programmes d'études et formation des formateurs, gestion de l'eau de pluie, approvisionnement communautaire en énergie) ;
- établissement d'outils de soutien à l'amélioration de la planification au niveau communautaire/des administrations locales (y compris des systèmes d'alerte rapide fondés sur le centre SIG/T régional du projet (EMIS))
- autonomisation des communautés locales pour gérer durablement les ressources naturelles locales et en bénéficier (PGTA Kagera catalysant les PSE et d'autres avantages monétaires).

La durabilité du projet dépendra de l'atténuation des impacts préjudiciables des risques suivants :

Risques agricoles et environnementaux : Les infestations de ravageurs et maladies des cultures et du bétail tant au sein des pays que transfrontalières, et l'échec des cultures dû aux irrégularités du climat pourraient menacer gravement le projet (risque moyen). Le changement climatique pourrait donner lieu (ou l'a déjà fait) dans le bassin à des vagues de sécheresse prolongées et à des pluies irrégulières qui augmenteraient la sécheresse et nuiraient à la biodiversité, augmenter la prolifération des espèces envahissantes et réduire les seuils de tolérance à de nouveaux agents pathogènes. Les terres basses du bassin sont des plaines d'inondation naturelles si bien que des averses et des inondations particulièrement abondantes pourraient mettre en danger les établissements humains et les activités agricoles dans ces zones. Les inondations ou la sécheresse intenses, les infestations de ravageurs/maladies, les pertes à grande échelle de récoltes, la mortalité du bétail ou les troubles intérieurs détourneraient l'attention de la gestion durable pour accorder une plus haute priorité aux secours d'urgence et à la réhabilitation (risque moyen).

Mesures d'atténuation : la gestion intégrée des agroécosystèmes devrait contribuer à réduire les risques d'infestations de ravageurs et de maladies des cultures et du bétail en pratiquant, par exemple, l'assolement, les cultures intercalaires et la lutte intégrée. La sensibilisation portera sur le respect des normes de prévention des ravageurs et maladies transfrontalières et sur des mécanismes de lutte, ainsi que sur des liens établis avec les services appropriés (traitement du bétail ; bains antiparasitaires, utilisation sans danger des pesticides, etc.). Le risque d'échec des cultures dû à la sécheresse, aux ravageurs et aux maladies devrait être réduit dans les CEP grâce à une meilleure santé du sol, à la conservation de l'eau et à des inspections régulières pour combattre les ravageurs. Des pratiques améliorées de gestion des terres et des eaux renforceront l'infiltration, réduiront les écoulements et les risques associés d'érosion et d'inondation, et contribueront aussi à l'adaptation au changement climatique. La connaissance et la surveillance de la biodiversité et des espèces envahissantes seront promues dans la gamme des systèmes agricoles et des types d'utilisation des terres (agriculture, élevage, forêts) et, selon les besoins, ainsi que la conservation de la biodiversité, et des mécanismes de lutte contre les espèces envahissantes seront conçus et testés dans les communautés cibles. On examinera les possibilités de fixation du carbone du sol comme mesure d'atténuation et le carbone du sol sera surveillé grâce à des pratiques améliorées de gestion des terres.

Risques politiques et institutionnels : Une forte mobilité du personnel et surtout l'insécurité ou les troubles intérieurs, et les mouvements de réfugiés à l'intérieur du pays ou entre les pays pourraient compromettre le projet (risque moyen-élevé). Il sera essentiel de maintenir la sécurité dans la région pour le règlement des conflits entre les groupes d'utilisateurs des ressources et pour renforcer la coopération transfrontalière et dans l'ensemble du bassin, afin de régler les questions transfrontalières. Le manque de soutien politique, les stratégies non coordonnées, les problèmes de partage des données et des informations dans le bassin (régime de propriété et mandats) et la faible participation des parties prenantes sont également des risques (risque faible).

Mesures d'atténuation : Des efforts seront déployés par l'équipe du projet pour obtenir la pleine coopération des autorités locales et nationales pour les processus intersectoriels et pour travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, afin d'assurer la réalisation en temps opportun des objectifs et résultats du projet. Dans le but de renforcer le soutien politique à la GDTA et la génération d'avantages environnementaux, on démontrera les liens évidents entre la gestion des ressources naturelles, la réduction de la pauvreté et le développement socioéconomique (productivité agricole). L'équipe du projet oeuvrera de concert avec le CDP pour renforcer la collaboration entre les organisations/ministères s'occupant d'environnement, d'agriculture et de finance pour appuyer la planification/gestion conjointe dans le bassin, et pour faciliter le partage des données et la surveillance à travers tous les secteurs et les pays, afin de consentir le suivi et l'évaluation adaptés des impacts (risque moyen).

Risques relatifs aux capacités humaines : La disponibilité de personnel motivé et compétent pour les postes de coordonnateur régional, de directeur national du projet et d'animateur de district (désigné par le gouvernement) et le recrutement en temps utile des DNP et du CRCT/coordonnateur régional revêtent une importance vitale pour le succès du projet. La mobilité excessive du personnel technique et de district, ou le temps limité consacré aux activités du projet en raison d'autres tâches, compromettront la réalisation des objectifs et des buts en temps voulu. La population du bassin de la Kagera est déjà gravement touchée par les impacts du VIH/SIDA et de la malaria qui, associés à l'exode rural des jeunes, réduisent la main-d'œuvre et le capital financier compromettant ainsi la participation et la mise en application des bonnes pratiques. Les conflits qui éclatent entre les groupes de parties prenantes dans les zones cibles entraveront ultérieurement le projet (risque élevé).

Mesures d'atténuation : les besoins en main-d'œuvre et les pratiques de gestion des terres seront évaluées et les mesures qui en réduisent la pénibilité promues (comme l'agriculture de conservation, la récolte de l'eau, etc.), et les plans d'action communautaires contiendront des méthodes aptes à améliorer les approvisionnements en eau et bois de feu. Ces plans tiendront compte, le cas échéant, des besoins en ressources des réfugiés et des jeunes, et amélioreront la sécurité de la propriété et l'accès aux ressources. Les communautés et les groupes CEP collaboreront avec d'autres projets/services visant la santé et la nutrition. Les conflits pour l'utilisation des ressources et les mouvements des populations et de leur bétail, ainsi que leurs causes et impacts, seront examinés et des réponses préparées. La sensibilisation servira à démontrer aux jeunes les opportunités fournies par la GDT pour améliorer la productivité et les moyens d'existence, et réduire la pénibilité des travaux, ainsi que les possibilités d'ajouter de la valeur aux produits (transformation, commercialisation, échange de droits d'émission de carbone, etc.).

Risques financiers et économiques : Les fortes fluctuations saisonnières des prix, l'inflation et les échecs du marché pourraient limiter la capacité des communautés à investir dans la GDTA. De grands écarts dans les taux de change (par rapport au dollar EU) pourraient réduire le budget du projet et le manque de crédits/allocation des districts à l'agriculture ou à l'environnement risquerait de diminuer le cofinancement. Les activités des agriculteurs restent impulsées par les produits commercialisables et peu d'intérêt est manifesté pour l'amélioration de la gestion des ressources naturelles (risque moyen-élevé).

Mesures d'atténuation : Le projet vise à démontrer les multiples avantages sociaux, économiques et environnementaux que peuvent procurer des systèmes agricoles mieux intégrés, par rapport, par exemple, à la monoculture de maïs ou à la détention de grands troupeaux de bétail. Cela réduirait la vulnérabilité aux fluctuations des prix, et une meilleure organisation des CEP renforcera la commercialisation et la valeur des produits. On créera les capacités des planificateurs de district et des autorités locales, afin qu'ils réservent une place plus importante à l'agriculture et aux services de soutien dans leurs plans et budgets de district (subventions aux CEP, formation, intrants, etc.).

Risques de gestion : Le projet est complexe et exige la participation des quatre gouvernements, de nombreux secteurs, de plusieurs projets/mécanismes régionaux et de multiples parties prenantes. Son exécution pourrait être entravée par la faiblesse des communications, le manque de transparence, des procédures inadéquates de gestion/organisationnelles, la délégation limitée des responsabilités, le

manque de souplesse permettant de s'adapter au changement et l'insuffisance des surfaces de bureaux et des installations (risque moyen).

Mesures d'atténuation : Les risques potentiels ont été pris en compte et seront minimisés grâce aux efforts déployés pour instituer les unités régionales et nationales de gestion du projet, recruter rapidement le personnel dans les pays hôtes et obtenir, avec l'appui des autorités concernées, les surfaces de bureaux nécessaires et le personnel de soutien. La FAO améliorera la souplesse du projet et une approche décentralisée et participative de la gestion sera adoptée et soutenue par des communications plus fréquentes et la répartition claire des responsabilités entre le siège, le personnel du projet et les points focaux gouvernementaux, et par des révisions régulières du plan de travail et du budget et des rapports d'avancement. Des consultations avec toute la gamme des parties prenantes, du niveau local à celui du bassin, et des mécanismes de coordination et des processus de planification favorables au niveau du district devraient réduire aussi les dangers d'interruption des activités après la fin du projet. Les institutions des quatre pays se sont engagées à donner un appui à la gestion transfrontalière de l'agroécosystème dans l'ensemble du bassin afin de générer des avantages environnementaux mondiaux et des moyens d'existence locaux.

3. CADRE LOGIQUE DU PROJET

Projet de gestion transfrontalière des agroécosystèmes du bassin de la Kagera (PGTA Kagera)

OBJECTIF GÉNÉRAL: L'adoption d'une approche écosystémique intégrée pour la gestion des ressources en terres du bassin de la Kagera générera des avantages locaux, nationaux et mondiaux comprenant : la remise en état des terres dégradées, la fixation du carbone et l'atténuation du changement climatique, la conservation et l'utilisation durable de l'agrobiodiversité, et la protection des eaux internationales et la production agricole améliorée et, par conséquent, la sécurité alimentaire accrue et l'amélioration des moyens d'existence ruraux.

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
<p>OBJECTIFS</p> <p>L'<u>objectif environnemental</u> est de s'attaquer aux causes de la dégradation des terres et de restaurer la santé et les fonctions de l'écosystème dans le bassin de la Kagera, grâce à l'introduction d'approches adaptées de la gestion de l'écosystème.</p> <p>L'<u>objectif de développement</u> est de multiplier les activités rémunératrices et de renforcer la résilience et la sécurité alimentaire des communautés rurales (hommes, femmes, enfants) dans le bassin de la Kagera par l'adoption de pratiques productives et durables de gestion des ressources qui soient réalisables techniquement et viables du point de vue socioéconomique.</p>	<p>Les systèmes améliorés d'utilisation des terres/pratiques de gestion pour la gamme des zones agroécologiques du bassin sont testés et adaptés (fin de l'année 3) pour soutenir les systèmes agricoles et d'élevage, y compris des mesures visant à réduire les pressions sur les terres humides, les berges des cours d'eau, les forêts et les aires protégées.</p> <p>Transformation de 43 700 ha de terres d'ici l'année 3 et de 100 000 ha à la fin de l'année 5 du projet en écosystèmes agricoles productifs et durables.</p> <p>Environ 6 pour cent de la population actuelle du bassin (un million de personnes à peu près) pourraient être au courant des activités du projet dans les communautés, les micro-bassins versants et les unités agroécologiques cibles, grâce à la démonstration et à la vulgarisation.</p>	<p>Sans informations fournies par le projet et venant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'évaluations précédentes de la dégradation des terres et de son impact sur le bassin hydrographique - de rapports de développement du district et de rapports économiques <p>Interventions de GDTA surveillées par les districts cibles et cartographiées par les communautés cibles – enquêtes de terrain</p> <p>Vulgarisation évaluée par sondages (place du marché/écoles par exemple)</p>	<p>Engagement ferme à mettre fin à la dégradation des terres dans le cadre des programmes du développement durable et de réduction de la pauvreté dans les quatre pays bénéficiaires</p> <p>Les bureaux de district encouragent leur personnel et d'autres ressources nécessaires à mettre en œuvre le PGTA</p> <p>Absence d'événements environnementaux graves (sécheresse donnant lieu à des pénuries alimentaires, inondations), de pertes de cultures et de bétail (ravageurs et maladies) dans les pays du projet.</p>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
<p>Réalisation 1. Coordination transfrontalière, mécanismes de partage des informations et de suivi-évaluation opérationnels et efficaces aux fins de la promotion d'agroécosystèmes durables et productifs et de la remise en état des terres dégradées.</p>	<p>Les efforts du PGTA visant à mettre fin à la dégradation des terres sont en cours de mise en œuvre et surveillés par 4 pays riverains dans 21 districts, passés en revue par les CDP nationaux et régionaux, et les activités et les réalisations du projet sont largement partagées et disponibles (année 5).</p> <p>Les bonnes pratiques d'affrontement des contraintes transfrontalières relatives aux terres du bassin de la Kagera sont appliquées, grâce à l'incorporation d'approches écosystémiques intégrées et intersectorielles dans les processus de planification et de développement, y compris les PAN et les activités pilotes pour le traitement des questions transfrontalières réalisées dans 68 communautés (année 3) et reproduites dans 21 districts (année 5).</p> <p>Les allocations budgétaires ordinaires du gouvernement affectées à la coordination et à la collaboration transfrontalières dans le bassin de la Kagera sont augmentées de 10 pour cent (année 5)</p>	<p>Rapports et décisions de mécanismes de formulation de politiques et de planification du district nationaux et du bassin hydrographique</p> <p>Rapports du comité directeur du projet</p> <p>Rapports techniques et d'avancement du projet</p> <p>Enquêtes de terrain</p> <p>Comptabilité financière nationale et de district</p>	<p>Les pays et institutions participants continuent à privilégier l'objectif d'atténuation des causes et des impacts délétères de la dégradation des terres du projet, et de processus interpayes et intersectoriels pour le bassin.</p> <p>Les instituts et partenaires nationaux et du district conviennent d'incorporer la GDT dans leurs programmes et activités en adoptant des politiques et approches intégrées et intersectorielles.</p> <p>Communication et échange d'information sans contraintes entre les niveaux du district, national et du bassin hydrographique.</p> <p>La collaboration régionale ne souffre pas de contraintes</p>
<p>Réalisation 2 : Cadre stratégique, de planification et législatif favorable établi pour soutenir et favoriser la gestion durable des agroécosystèmes et la remise en état des terres dégradées.</p>	<p>Les priorités en matière politique, juridique et transfrontalière sont identifiées et convenues au niveau des communautés (68), des districts (21) et du bassin pour la GDTA (fin de l'année 2), et assurent le soutien aux prises de décisions stratégiques, aux mécanismes réglementaires et aux règlements administratifs communautaires pour leur harmonisation et leur application améliorées (année 5).</p> <p>Formulation d'au moins deux</p>	<p>Plan d'action pour l'établissement d'un cadre stratégique et juridique favorable à la GDTA dans tout le bassin</p> <p>Rapports sur les ateliers nationaux et régionaux</p>	<p>Existence de mécanismes d'incitation et de réglementaires</p> <p>Les gouvernements nationaux et locaux conviennent de passer de la mise en application des normes à l'instauration d'un environnement porteur et propice</p>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
	recommandations stratégiques par pays qui renforcent les prises de décisions et les mécanismes réglementaires nationaux, et d'une recommandation par pays pour appuyer les règlements administratifs, etc. aux niveaux du district et de la communauté.		
<p>Réalisation 3 : Renforcement des capacités et des connaissances à tous les niveaux pour la promotion et le soutien technique de la gestion des terres et de agroécosystèmes dans le bassin.</p>	<p>Soutien fourni par du personnel technique formé et les responsables des politiques de 21 districts à la planification et à la mise en œuvre de la GDTA, et utilisation des ressources en information du projet dans leur district et communauté (année 5).</p> <p>Sensibilisation des membres des communautés /décideurs locaux aux techniques de GDTA pour les systèmes d'élevage, agricoles et mixtes, et à leurs avantages et impacts en faveur de leurs exploitations agricoles et au dehors (années 1-5)</p> <p>Membres des CEP formés adoptant la GDT et promouvant sa diffusion dans les territoires communautaires.</p> <p>Préparation de matériel de formation en bonnes pratiques et approches largement disponibles, et réalisation de démonstrations en matière de GDT.</p>	<p>Rapports d'avancement du projet</p> <p>Rapports des ateliers de formation, du personnel et d'autres parties prenantes.</p> <p>Suivi des objectifs par le projet et les districts</p>	<p>Les institutions et les partenaires locaux sont disposés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ intégrer la GDT dans leurs programme et activités ○ améliorer les capacités de leur personnel en matière de GDT ○ mettre à disposition du personnel formé pour soutenir le suivi
<p>Réalisation 4 : Pratiques améliorées de gestion des terres et des agroécosystèmes mises en œuvre et procurant des avantages aux utilisateurs des terres pour toute la gamme des agroécosystèmes du bassin.</p>	<p>Pratiques de GDT appliquées par les communautés pilotes (68 fin de l'année 3 ; 200 fin de l'année 5) dans des parcelles-essais et les champs des agriculteurs sur une superficie totalisant 45 000 ha (fin de l'année 5) et montrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la lutte efficace contre l'érosion du sol (aucun nouveau signe visible) dans tous les 	<p>Données de l'EMIS (SIG/T) y compris le suivi sur le terrain et d'autres zones cibles</p> <p>Les enquêtes sur la dégradation des terres et l'analyse des systèmes agroécologiques et de l'agro-biodiversité dans les zones cibles</p>	<p>Absence de contraintes à la participation des parties prenantes et des communautés</p> <p>Les bureaux de planification et développement des districts et les principaux programmes agricoles et environnementaux appuient les activités</p>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
	<p>sites cibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification (année 5) de 4 micro-bassins versants cibles et surveillance des charges de sédiments (sujette à l'identification des sites où peuvent être appliquées des interventions de GDT sur une superficie étendue du bassin versant et où la surveillance hydrologique peut bénéficier de l'appui de projets partenaires : PGIRE de la Kagera, IBN-PAALLEN et PGELV) ; - accroissement de 30 pour cent du couvert végétal (biomasse aérienne et souterraine) de terres agricoles (23 000 ha) et de pâturages (7 500 ha) pilotes où des alternatives aux pratiques d'agriculture sur brûlis sont appliquées (année 5) ; - accroissement de 20 pour cent des dépôts de carbone du sol dans les parcelles d'essais et de démonstration des agriculteurs et les terres arables et pâturages pilotes (année 5) dans les 30 500 ha où sont pratiqués/planifiés des systèmes de GDT ; - augmentation de 10 pour cent de la production (agricole, animale et d'autres biens) par des agriculteurs/éleveurs formés contribuant aux moyens d'existence (revenus ; sécurité alimentaire ; réduction de la vulnérabilité). 	<p>réalisées par les CEP et le personnel technique comprendront les indicateurs visuels LADA-local suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - propriétés du sol et érosion soutenus par l'échantillonnage du C du sol ; - couvert végétal, la litière, sols dénudés et ampleur et effets du brûlage - ressources en eau et sécheresse - diversité inter et intraspécifique et habitats - productivité des terres dans différents types d'utilisation des terres (intrants/rendements/ autres produits des ressources naturelles, comme les combustibles <p>Sondages auprès des familles dans les communautés/districts cibles (en comparant un échantillon de 360 ménages /membres et les contrôles des CEP) ; analyse des interrelations entre la dégradation des terres, la pauvreté, la santé, la sécurité alimentaire et la vulnérabilité</p>	<p>du PGTA (financières et techniques) conformément au plan de cofinancement.</p> <p>Absence de troubles intérieurs, de grands mouvements de réfugiés ou d'événements environnementaux graves (sécheresse déterminant les pénuries alimentaires, inondations), pertes de cultures et de bétail (ravageurs et maladies) dans les pays du projet.</p>
<p>Réalisation 5 : Les structures de gestion du projet sont opérationnelles et efficaces</p>	<p>Exécution des activités du projet et résultats conformes au plan de travail et au budget.</p> <p>CDP et CRCT régionaux opérationnels.</p> <p>Soutien technique fourni par la FAO et les institutions gouvernementales.</p>	<p>Rapports du comité directeur et du comité de conseil technique du projet</p> <p>Rapports techniques et d'avancement du projet</p>	<p>La gestion du projet est efficace et sans contraintes</p> <p>La sécurité règne dans la région</p>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
Résultats			
<p>Résultat 1.1 Établissement d'un mécanisme de coordination à l'échelle du bassin pour faciliter le dialogue transfrontalier, la planification au niveau du bassin, l'harmonisation des politiques et la coordination d'actions nationales/sous-nationales.</p>	<p>Mécanisme de coordination viable pour la GDTA convenu entre les quatre pays (éventuellement dans le cadre de mécanismes IBN et CAE élargis) et reflété dans un protocole d'accord.</p> <p>Recommandations visant l'harmonisation des politiques, lois et normes et le règlement des questions transfrontalières dans le bassin formulées par un "Task Force régional" à l'échelle du bassin formé de parties prenantes (année 3), et création de mécanismes pour leur réalisation dans 21 districts (fin de l'année 5).</p> <p>Plans d'action transfrontaliers en matière de GDT en préparation/établis avec des allocations budgétaires et un système de soutien institutionnel.</p>	<p>Rapports sur les possibilités de coordination à l'échelle du bassin de la GDTA</p> <p>Les politiques et plans d'action nationaux reflètent la collaboration régionale</p> <p>Rapports des réunions du CDRP</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p> <p>Rapports pertinents sur le bassin/district reflétant la collaboration transfrontalière et entre le PGTA et les projets partenaires (IBN-PAALLEN, PGELV, ...)</p>	<p>La coopération est bonne entre les gouvernements nationaux et locaux et les institutions du bassin et entre les secteurs (eau, terre, agriculture, environnement et forêts, développement communautaire)</p> <p>Intérêt manifesté par les processus des bassins fluviaux et lacustres existants à coopérer en matière de terres et d'agriculture</p>
<p>Résultat 1.2 : Établissement d'un système de gestion des connaissances à l'échelle du bassin pour répondre aux besoins d'information et renforcer les processus de prise de décisions à tous les niveaux.</p>	<p>Système de gestion des connaissances mis en place et opérationnel à tous les niveaux (année 2), y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Système de suivi et d'information sur l'environnement de la Kagera appuyé par un SIG et des outils de télédétection (années 1-5) ○ SIG pilotes au niveau du district élaborés et opérationnels – un par pays (fin de l'année 3). ○ Centres d'information communautaires établis et fournissant des services aux parties prenantes dans les communautés cibles (année 2). 	<p>EMIS, SIG pilotes de district et produits des centres d'information communautaires (régulièrement mis à jour)</p> <p>Système de S-E-du projet</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p>	<p>Les pays sont disposés à collaborer à des systèmes intégrés d'informations et de partage des données sur une base régionale</p> <p>Bonne communication et échange efficace d'informations entre les pays et les institutions partenaires</p> <p>Les bureaux du district encouragent le personnel et d'autres ressources à héberger/gérer des SIG pilotes (un dans chaque pays)</p> <p>Les parties prenantes locales sont disposées à participer aux centres d'information communautaires</p>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
Résultat 1.3 : Systèmes de suivi et d'évaluation du projet qui soutiennent la mise en œuvre et les prises de décisions du PGTA.	<p>Système de S-E en place et opérationnel</p> <p>Formation des gestionnaires du projet et des partenaires de districts en matière de collecte de données et S-E participatif (à la fin de l'année 1).</p>	<p>Rapports S-E réguliers</p> <p>Rapports des CDP</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p> <p>Rapports d'évaluation intérimaire (année 3) et finale (année 5)</p>	<p>La communication et l'échange d'information ont lieu sans contraintes</p>
Résultat 1.4 : Les structures de gestion du PGTA Kagera sont opérationnelles et efficaces.	<p>Établissement des structures de gestion du projet (année 1).</p> <p>Recrutement du personnel du projet (année 1)</p> <p>Stratégie de mobilisation des ressources et plan de cofinancement régulièrement mis à jour et partagé avec les partenaires, conformément aux dispositions du FEM en matière de dégradation des terres (années 1 à 5).</p>	<p>Rapports des réunions des CDP et communications avec les membres du CRCT</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p> <p>Rapports de cofinancement</p>	<p>Les ministres concernés des États riverains continuent à collaborer à la mise en œuvre du projet</p> <p>Les membres des comités sont engagés et donnent leur soutien</p> <p>La coopération du gouvernement local est efficace</p>
Résultat 2.1 : La GDTA est intégrée dans les politiques et programmes de développement nationaux, renforçant la synergie entre les stratégies sectorielles et dans l'ensemble du bassin.	<p>Considérations/actions en matière de GDTA intégrées dans les plans de développement et les budgets annuels des districts (21).</p> <p>Pratiques/approches de la GDT intégrées dans les plans d'action sectoriels nationaux concernant le bassin hydrographique, l'agriculture et les ressources naturelles (biannuels, par exemple) et un ensemble de résultats fondés sur les indicateurs utilisés pour évaluer leur contribution aux PAN (4) et aux SPANB (4) (fin des années 4-5).</p> <p>Expériences réussies et diversifiées de processus intersectoriels et d'approches systémiques de la GDTA documentées annuellement dans les 21 districts et dans les rapports sur le bassin hydrographique et les études de cas/résultats disponibles pour la prise de décisions par des membres des CDP</p>	<p>Plans de développement du district</p> <p>Les plans nationaux contiennent des considérations concernant la GDTA (PAN, SPANB)</p> <p>Rapports sur les bassins hydrographiques (Kagera, Nil, PGELV)</p>	<p>Les gouvernements nationaux et locaux, les institutions et les partenaires conviennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ d'intégrer la GDTA dans leurs programmes et activités y compris la mise en œuvre des PAN/SPANB. ○ d'adopter des politiques et approches intégrées et intersectorielles ○ de fournir un soutien technique et financier

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
	(années 4-5).		
Résultat 2.2 : Élaboration et application de mesures réglementaires pour promouvoir la GDTA ou éliminer les contraintes.	Règlements intérieurs adaptés localement et convenus au niveau communautaire (24 cas/pays) (année 3) et mis en vigueur (année 5). Bonnes pratiques pour une application/mise en vigueur efficace de politiques et mesures juridiques diffusées dans le bassin (années 2-5).	Recueil de règlements administratifs et de normes Rapport des consultations avec les parties prenantes Rapports d'avancement du projet	Les districts conviennent d'encourager les consultations de parties prenantes visant à identifier les contraintes et opportunités stratégiques et juridiques.
Résultat 2.3 : Élaboration et réalisation d'un cadre stratégique et de planification cohérent (du niveau du bassin au niveau du district/provincial et communautaire) pour soutenir les efforts de GDT déployés par les communautés rurales.	Personnel gouvernemental et local formé en matière de planification de l'utilisation des terres (au moins 42 au niveau du district et 64 au niveau communautaire) (année 1-5). Application/mise en vigueur efficace de politiques d'utilisation des terres dans 68 communautés à la fin de l'année 5. Élaboration de stratégies et plans d'action participatifs sur la GDTA dans 21 districts situés dans le bassin (années 1-3) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion améliorée des pâturages et des terrains de parcours (dans 15 zones au moins; 7 500 ha) ○ Mouvements transfrontaliers de bétail (5 frontières) ○ Conservation et utilisation durable des terres humides (9 zones au moins ; 6 000 ha) ○ Conservation et utilisation durable de l'agrobiodiversité (68 communautés) ○ Approvisionnement régulier en énergie (68 communautés) 	Rapports des ateliers Examen de la situation et des tendances et opportunités/options pour la réalisation de la GDTA Cartes, analyses et rapports EMIS Plans d'action du district et communautaires Rapports d'avancement du projet	Les autorités responsables de la planification aux niveaux national et du district reconnaissent les avantages des stratégies de GDT Les planificateurs de district conviennent d'améliorer la mise en œuvre et le suivi des plans d'utilisation des terres en faveur de la GDTA Les gouvernements locaux sont favorables à l'adoption de la GDT et acceptent de soutenir la gestion améliorée des ressources de propriété commune
Résultat 3.1 : Identification, formulation et validation de méthodes et d'approches visant à promouvoir les pratiques de GDTA (d'élevage, agricoles) grâce à un	Sites de démonstration (68) et parcelles d'essais des CEP (136) identifiés et convenus (fin de l'année 1), établis (fin de l'année 2) et	Production de matériel documentaire, éducationnel et pédagogique (films vidéos techniques et dépliants de promotion,	Les gouvernements locaux conviennent d'adopter des approches participatives de la vulgarisation

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
processus de recherche-action participatif.	<p>triplés (années 4-5).</p> <p>Matériel pédagogique préparé et utilisé pour la formation dans 21 districts</p> <p>Matériel de promotion et de formation diffusé et utilisé dans 21 districts et 68 communautés (année 3) disponible auprès des centres d'information communautaires et de districts, selon les besoins (année 5).</p>	<p>cartes, etc.)</p> <p>Rapports sur la formation</p> <p>Rapports d'avancement du projet et rapports techniques</p>	
<p>Résultat 3.2 : Amélioration de la qualité des services fournis aux communautés rurales, notamment par des approches intersectorielles qui tirent parti du savoir et des innovations locaux pour renforcer la gestion des agroécosystèmes.</p>	<p>Animateurs/vulgarisateurs des CEP (150), personnel de district (4 x 21), chefs de communautés (150) et personnel d'ONG partenaires (42) formés aux approches PLAR/CEP (année 2+) et aux bonnes pratiques de GDTA.</p> <p>Communautés cibles (68) tirant parti de l'accès amélioré aux fournisseurs de services compétents en matière de GDTA (planification ; systèmes et approches intersectoriels) et du soutien à la GDT.</p> <p>- 300 membres du personnel technique et 200-250 responsables des politiques (15/district) formés à la planification et la mise en œuvre de la GDTA, utilisant des informations fournies par le projet dans leurs districts et communautés (année 5).</p> <p>120 000 membres de communautés et décideurs locaux sensibilisés aux techniques de GDTA à appliquer aux systèmes d'élevage, agricoles et mixtes et à leurs avantages et impacts pour leurs exploitations agricoles et au dehors (années 1-5).</p>	<p>Enquêtes et interviews de terrain</p> <p>Rapports des ateliers de formation</p> <p>Rapports des districts et communautés</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p> <p>Sondages auprès des districts pour évaluer la diffusion des démonstrations en matière de GDT dans les centres d'information, à la radio, dans le matériel pédagogique, etc.</p>	<p>Les fournisseurs de services acceptent de soutenir le programme et souhaitent bénéficier de la formation ciblée</p>
<p>Résultat 4.1 : Formulation et mise en œuvre de plans participatifs de gestion</p>	<p>100 plans d'utilisation des terres et plans d'action participatifs élaborés (année 2) et</p>	<p>Rapports sur les plans d'utilisation et de gestion des terres communautaires</p>	<p>Les communautés et les districts acceptent de formuler et de réaliser des</p>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
des terres dans des communautés, micro-bassins versants et grandes unités foncières cibles.	<p>mis en œuvre (années 2-4) et doublés (année 5)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans d'action communautaires (68) - Micro-bassins versants (46) - Pâturages/terrains de parcours (15) - Terres humides cibles (10) - Berges de cours d'eau (1 000 km) <p>Création de capacités pour la mise en œuvre et le suivi des plans d'action communautaires (années 1-5) dans 136 communautés.</p>	<p>/du district</p> <p>Rapports techniques et d'avancement du projet</p> <p>Produits SIG/T</p> <p>Ensemble d'indicateurs convenus pour le suivi des plans d'action relatifs à la GDT, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réduction de la dégradation (brûlage, érosion, etc.) • amélioration du couvert végétal, des sols, des eaux, de la qualité des terrains de parcours et de la résistance à la sécheresse • renforcement de la productivité agricole et animale et son effet sur les moyens d'existence • augmentation de la prise de conscience, des informations, des compétences et du soutien institutionnel à la GDT 	plans d'action améliorés en faveur de la GDTA et de les intégrer dans d'autres processus de planification
<p>Résultat 4.2 : Des pratiques améliorées de gestion de l'utilisation des terres et des agroécosystèmes sont adoptées avec succès par les agriculteurs et les éleveurs dans les communautés cibles et reproduites ailleurs.</p>	<p>136 communautés réalisent la GDTA (année 5)</p> <p>Large adoption de systèmes agricoles et pratiques de gestion améliorés, y compris la conservation de la biodiversité par les membres de 72 groupes d'agriculteurs/éleveurs (année 3) et triplés (année 5)</p> <p>1 800 agriculteurs formés et adoptant/renforçant la GDT grâce à des approches CEP (année 3) et 1 800 autres agriculteurs (fin de l'année 5).</p> <p>Indicateurs locaux des avantages de la GDTA (revenu, sécurité alimentaire</p>	<p>Rapports sur la formation</p> <p>Dossiers CEP</p> <p>Cartes, analyses et rapports SIG/T</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p>	Les agriculteurs sont disposés à participer à la formation et intéressés à appliquer la GDTA

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
	familiale, réduction des risques) confirmés par tous les groupes d'agriculteurs cibles et un échantillon de 10 pour cent de la population cible (100 000 personnes) (fin de l'année 5)		
<p>Résultat 4.3 : Identification, démonstration et promotion parmi les utilisateurs des terres de débouchés commerciaux et d'autres incitations/mécanismes de partage des avantages pour la fourniture de services environnementaux.</p>	<p>Mécanismes d'incitation et de partage des avantages (monétaires, en nature) identifiés et soutenant l'adoption de la GDTA et la conservation de la biodiversité, y compris les paiements pour services environnementaux, la valeur ajoutée aux produits et leur commercialisation dans 34 communautés (années 1-5)</p> <p>Mécanismes d'incitation/soutien atteignant les groupes vulnérables (métayers, jeunes, personnes atteintes du VIH/SIDA, veuves, orphelins, femmes chefs de ménages) soit 15 pour cent de la population cible (année 5).</p>	<p>Rapports techniques</p> <p>Examen et dossiers des mesures d'incitation/ partage des avantages, et investissements dans la GDT</p> <p>Enquêtes locales sur la pauvreté, la santé, le revenu, la vulnérabilité, etc.</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p>	<p>Les incitations (concours, accès à des subventions, etc.) encouragent les agriculteurs à réaliser la GDTA</p> <p>Les programmes agricoles de district et les ONG appuient la diversification et la commercialisation</p> <p>Les PSE (y compris les crédits en contrepartie de la fixation du carbone) sont disponibles pour les agriculteurs du bassin de la Kagera.</p> <p>Absence de fortes fluctuations des prix (intrants/produits) dans le pays, d'inflation et d'échecs des marchés</p>
<p>Résultat 5 : Les structures de gestion du projet sont opérationnelles et efficaces.</p>	<p>Recrutement du coordonnateur régional et des directeurs nationaux de projet et exécution des activités et production des résultats prévus par le plan de travail et budget.</p> <p>CDP et CRCT régionaux opérationnels et fournissant une orientation et prenant des décisions</p> <p>Soutien technique fourni par l'UTP de la FAO, le "Task Force" du projet et les institutions publiques</p> <p>Recommandations utiles au moment de l'évaluation intérimaire pour traiter de problèmes identifiés.</p>	<p>Rapports techniques et d'avancement du projet</p> <p>Rapports des comités directeurs du projet</p> <p>Rapports sur les visites et réunions par la FAO et le gouvernement</p> <p>Rapport d'évaluation intérimaire</p>	<p>Le soutien technique de la FAO et le personnel du projet restent inchangés pendant toute la durée du projet</p> <p>Bonne coordination de la gestion technique, financière et du personnel du projet</p>

